



**LES IMMIGRANTS ET L'HABITATION
PORTRAIT DE LA MRC DE L'ASSOMPTION**

25 mars 2013

Portrait coordonné par SAFIMA

Recherche, animation, analyse et rédaction : Anne Martin, ethnologue Ph. D, IDL experts conseils

Analyse quantitative : Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière

Révision de texte et mise en page : Table des partenaires du développement social de Lanaudière

Ce projet a été financé par la Société d'habitation du Québec, dans le cadre du Programme d'aide aux organismes communautaires (PAOC).

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
Présentation de l'étude	5
<i>PARTIE 1 : HABITATION ET IMMIGRATION</i>	
Bref portrait de l'habitation dans Lanaudière et dans la MRC de L'Assomption	10
Les conditions d'habitation des immigrants au Québec	11
Une conception de la famille qui influence la taille des ménages immigrants	13
Portrait immigration de la MRC de L'Assomption	16
<i>PARTIE 2 : ANALYSE DES DONNÉES</i>	
Limites méthodologiques et interprétation des données du questionnaire	18
Analyse des données - Questionnaire	19
Les motifs de la migration	19
Les espaces parcourus par les migrants	20
L'intégration	24
Analyse des données - Groupes de discussion	29
Groupe Locataires	29
Groupe Propriétaires	31
Conclusion	34
Recommandations	36
Bibliographie	38
Annexes	
1. Partenaires de SAFIMA dans ce projet	40
2. Outils de cueillette de données	41
3. Tendances portrait de l'immigration 2007-2011	47

INTRODUCTION

Trouver une habitation en bon état, à un coût abordable et qui répond aux besoins du ménage est l'élément central de la quête du logis. Toutefois, au-delà de la fonction de base de l'habitation, celle de fournir un abri et un toit¹, le lieu où l'on habite a une dimension anthropologique : investi de rites et de rituels, il est un univers de sens constellé d'affects, d'aspirations et de symboles.

Dans une trajectoire migratoire, l'habitation révèle d'autres dimensions : « le rapport de l'homme aux espaces qu'il parcourt, les lieux de mémoire et de sépulture, les liens sociaux et l'ancrage territorial, le partage d'espaces interculturels »²; on y ajoutera le marquage identitaire sur une nouvelle terre, terre d'accueil, dans un contexte de perte et de reformatage de repères, de découvertes, d'appropriation et de reformulation de codes sociaux. « L'installation et les significations qui l'entourent pourront faire l'objet de perceptions différentes entre les immigrants et les personnes nées dans la société d'accueil. »³ Pour les immigrants, ces perceptions sont entre autres liées au parcours migratoire, à la composition ou recomposition familiale, aux rêves d'une vie meilleure, etc.; les logiques d'intégration sont tributaires des logiques d'immigration.

En analysant les choix résidentiels des immigrants, on pourrait se demander : est-ce que l'installation dans la ville, dans la MRC, est vécue ou perçue comme un choix permanent ou temporaire? Quel est le rôle joué par la famille immigrée depuis quelques années au Québec dans le choix de résidence? L'offre résidentielle locale convient-elle à la composition des ménages immigrants? Devenir propriétaire, est-ce une étape importante dans le parcours d'intégration d'une personne issue de l'immigration? La réponse à ces questions fera en sorte que l'habitation aura des fonctions différentes et ne sera pas investie de la même manière.⁴

En 2010-2011, 47 % des nouveaux résidents de la région de Lanaudière arrivaient de Montréal.⁵ De plus en plus de ménages immigrants récents s'installent dès leur arrivée ou quelques années après leur arrivée au Québec, dans la couronne nord de l'île de Montréal, à savoir la MRC de L'Assomption. Cette situation nouvelle suscite des questionnements sur leur insertion sociale et fait émerger une réflexion sur l'accessibilité universelle des services communautaires et publics⁶. En janvier 2011, la région de Lanaudière accueillait 2 600 nouveaux résidents issus de l'immigration⁷. Les MRC de L'Assomption et du Moulin affichent un taux de travail supérieur à celui de l'ensemble du Québec (73,5 %), soient respectivement 81,6 % et 83,1 %. Cet afflux majeur d'immigrants doit être considéré en lien à une situation résidentielle où la MRC affichait, en 2009, un taux d'inoccupation de 1,5 % et où plus de 3 400 ménages locataires consacraient plus de 30 % de leur revenu au logement.

Quels sont les défis spécifiques qui se posent aux immigrants dans leur recherche d'habitation? Les immigrants viennent-ils grossir le nombre de ménages devant affronter une situation financière difficile pour ce qui est des ressources consacrées à l'habitation? Est-ce que l'offre locative et résidentielle de la MRC de

¹ Conditions de logements des ménages immigrants au Québec; Une réalité contrastée (2005). Xavier Leloup, avec la collaboration de Virginia Ferreira, INRS-Urbanisation, Culture et Société, SHQ.

² Idem p. 5.

³ Segaud, M., J. Brun et J.-C. Driant (2002). *Dictionnaire de l'habitat et du logement*. Paris : Armand Colin, cité dans Conditions de logements des ménages immigrants au Québec; Une réalité contrastée INRS-Urbanisation, Culture et Société, Xavier Leloup avec la collaboration de Virginie Ferreira, mai 2005, p. 5.

⁴ Idem p. 5.

⁵ ISQ, *Bulletin statistique régional 2012*.

⁶ Idem.

⁷ *Le marché de l'habitation régional Montréal Métropolitain – Lanaudière – Le Suroît*, Services économiques et affaires publiques 2011-2012, APCHQ.

L'Assomption correspond à leurs attentes, à leurs besoins? Ont-ils des besoins spécifiques? Est-ce que les personnes issues de l'immigration connaissent leurs droits et leurs responsabilités en matière d'habitation?

Lors de l'élaboration du portrait sur l'immigration dans la MRC de L'Assomption⁸, dont l'objectif consistait à identifier le profil de l'immigrant lanauchois et de définir ses besoins, la problématique du logement fut mentionnée tant par les personnes issues de l'immigration que par les intervenants et intervenantes des organisations partenaires de SAFIMA. Les premières ont reconnu qu'elles avaient un besoin urgent d'accompagnement dans la recherche de logements adéquats (tenant compte de leur situation familiale et de leurs revenus), les seconds ont conclu qu'il est important d'effectuer un état des lieux sur la situation socioprofessionnelle des immigrants et immigrantes et sur l'offre en logements/habitations dans la MRC afin de favoriser un plan d'action concerté en matière d'accueil et d'intégration des personnes issues de l'immigration. Dans cette perspective, l'étude « Les immigrants et l'habitation, Portrait de la MRC de L'Assomption » souhaite apporter une meilleure compréhension des réalités résidentielles et des besoins des personnes issues de l'immigration sur le territoire de la MRC de L'Assomption, particulièrement ceux des nouveaux arrivants.

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

RAPPEL DU CONTEXTE

- Il existe peu de données sur les conditions de logement des immigrants dans la MRC de l'Assomption;
- Plusieurs clients de SAFIMA mentionnent avoir des difficultés économiques liées à l'habitation;
- SAFIMA constate un besoin pour les immigrants de mieux connaître leurs droits relativement à l'habitation et aux ressources disponibles;
- Les problématiques et les enjeux ne sont pas assez définis pour permettre une vue réelle sur la situation résidentielle des immigrants sur le territoire de la MRC de l'Assomption.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

- Accroître les connaissances du milieu (organismes, tables de concertation);
- Mieux outiller les acteurs du milieu relativement aux ressources disponibles afin qu'ils soient plus efficaces dans leurs prestations de services d'aide aux immigrants;
- Dégager des recommandations et les transmettre aux instances pertinentes.

RÉSULTATS ANTICIPÉS

- Bonification des connaissances sur les réalités des ménages immigrants de la MRC de L'Assomption;
- Bonification des connaissances des immigrants sur l'accessibilité au logement et à la propriété et sur les règles et normes en matière d'habitation;
- Meilleure compréhension (des différents partenaires communautaires et institutionnels) des difficultés d'insertion des immigrants;

⁸ Un portrait de l'immigration dans la MRC de L'Assomption, Enjeux et nécessité d'une action concertée (déc. 2012). Document présenté à la CRÉ-Lanaudière, Étude coordonnée par Amel Haroud, coordonnatrice du SAFIMA et Elisabeth Tavares-Lemay, agente de développement au SAFIMA avec la collaboration de Isabelle Breault, AVSEC dossier interculturel, CSA, Conceptualisation, bonification, réalisation du portrait et animation de la Table ronde des partenaires, Anne Martin, ethnologue, IDL *experts conseils*, p. 19.

- Identification de nouveaux partenaires et de nouvelles pratiques pour soutenir une meilleure intégration des immigrants en favorisant une meilleure accessibilité au logement et à la propriété.

EFFETS

- Consolidation de la concertation locale et régionale sur les enjeux de l'habitation;
- Amélioration de la qualité de vie des immigrants dans la MRC de L'Assomption;
- Accroissement de la participation de la communauté immigrante à la dynamique communautaire de la MRC de L'Assomption;
- Diminution voire élimination à moyen terme de l'exclusion sociale et de la discrimination basée sur l'origine ethnique.

HYPOTHÈSE DE DÉPART

Plusieurs personnes (familles) issues de l'immigration sont victimes de discrimination relativement à l'accès à l'habitation et ont une méconnaissance de leurs droits en matière de logement.

MÉTHODOLOGIE

A. Étapes préliminaires ou en amont

Production du Portrait sur l'immigration dans la MRC de L'Assomption⁹

B. Bref portrait du logement dans la MRC

Nous présentons une courte synthèse des types de logement (logement communautaire, privé, etc.) dans la première partie de cette étude.

C. Portrait des services existants

Parallèlement à la réalisation de ce portrait, la Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL) publie un répertoire des ressources en habitation communautaire de Lanaudière, classifiant les services offerts.¹⁰

D. Comité de soutien à la réalisation de l'étude

Le conseil d'administration de SAFIMA et un comité de suivi formé du Centre de santé et des services sociaux du sud de Lanaudière (CSSSSL), de la TPDSL et de Perspectives nouvelles s'assure de l'atteinte des objectifs du projet. Le comité offre un soutien technique à la chargée de projet.

E. Collecte de données auprès des immigrants

La collecte de données s'est faite à l'automne 2012 au moyen d'un questionnaire avec questions fermées (choix de réponse), élaboré par le comité soutien technique de l'étude.

⁹ Un portrait de l'immigration dans la MRC de L'Assomption : Enjeux et nécessité d'une action concertée (2012). Op cit.

¹⁰ Nous donnons le lien en référence dans la bibliographie.

Le questionnaire

L'objectif

Le questionnaire avait comme objectif d'obtenir un portrait de l'habitation des immigrants établis sur le territoire de la MRC de L'Assomption et un meilleur aperçu des difficultés vécues en lien avec les dimensions suivantes : les statuts d'immigration, les parcours, les contraintes, les sources de revenus, la connaissance des lois et des droits.

La structure

La première section du questionnaire¹¹ détermine le profil des ménages occupants (nombre d'enfants, âge des occupants, revenus des occupants, statut d'immigration). La seconde section définit la situation de résidence (statut locataire ou propriétaire, coût des loyers et autres frais, coûts des dépenses liées à l'habitat, taille du logement, contraintes pour l'accessibilité au logement). La troisième section concerne l'historique de résidence (le lieu et le nombre d'années en termes d'occupation de résidence, les ressources et motifs pour le choix du logement, de la municipalité, le lieu de l'ancienne résidence et les motifs du déménagement, les stratégies de développement du réseau social). La quatrième section aborde les notions de droits et de responsabilités (lois et assurances). Enfin, les sections 5, 6 et 7 abordent le niveau des connaissances des participants concernant l'acquisition d'une propriété (les taxes notamment), les services aux citoyens dans les municipalités de la MRC en cas de problèmes/litiges et la fréquence d'utilisation des services généraux dans les municipalités de la MRC de L'Assomption.

Concept : unité d'habitation = ménage

Le concept unité d'habitation est relié au concept de ménage, défini par le recensement comme « personne ou groupe de personnes occupant le même espace habitation¹² »

Distribution du questionnaire

Dès le départ, SAFIMA anticipait qu'en ciblant des participants (parents) via les écoles, cela permettrait d'obtenir des groupes hétérogènes ayant des caractéristiques socioéconomiques différentes. Ce processus apparaissait objectif. Il était également prévu que des questionnaires soient remis à la clientèle de deux organisations : Perspectives nouvelles et SAFIMA. Deux méthodes de distribution furent retenues : a) remise de questionnaires à des étudiants d'école secondaire afin qu'ils les remettent à leurs parents; b) remise de questionnaires directement à la clientèle de Perspectives nouvelles et de SAFIMA.

Il a été établi qu'un nombre de questionnaires équivalent à environ 5 % de la population totale d'un groupe cible serait nécessaire pour obtenir des données significatives. Quatre cents questionnaires ont été distribués. Considérant la difficulté à rejoindre la population ciblée, une proportion de 25 % de questionnaires remplis a été jugée acceptable pour obtenir un portrait réaliste; une revue de littérature sur les conditions de logement et les immigrants au Québec compléterait la validation de certaines données. L'objectif a été atteint, car sur les 400 questionnaires distribués via les écoles et par SAFIMA notamment, 109 ont été remplis.

¹¹ Un modèle de questionnaire est présenté à l'annexe 2.

¹² Conditions de logements des ménages immigrants au Québec; Une réalité contrastée (2005). Xavier Leloup, avec la collaboration de Virginia Ferreira, INRS-Urbanisation, Culture et Société, SHQ.

F. Clientèle cible de l'étude

L'étude cible les catégories d'immigrants installés dans la MRC dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Immigrants arrivés au Québec depuis plus de cinq ans
- Immigrants arrivés depuis moins de cinq ans
- Immigrants qui ont transité par Montréal (migration secondaire)
- Immigrants parrainés, travailleurs économiques et réfugiés
- Ménages *jeune famille*
- Femmes immigrantes avec des problématiques spécifiques

G. Analyse quantitative des données

Le Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière (GALOP) a fait la compilation statistique et une analyse croisée des données du questionnaire en décembre 2012.

H. Revue de littérature

Une revue de littérature sur le profil de l'habitation dans la région de Lanaudière et dans la MRC de L'Assomption ainsi que sur les conditions de logement des personnes issues de l'immigration au Québec et dans la grande région de Montréal aura permis de valider des données du questionnaire et de définir le cadre d'animation des groupes de discussion.

I. Groupes de discussion

Lors de l'élaboration du projet, il avait été projeté d'organiser des groupes de discussion regroupant des immigrants et d'autres réunissant des intervenants. Compte tenu des contraintes de ressources, il fut décidé que les intervenants seraient réunis lors de la diffusion de l'étude afin de partager l'information et de voir quels types d'actions ils souhaitaient mettre en place en lien avec les recommandations de l'étude.

Des groupes de discussion regroupant des immigrants, majoritairement clients de SAFIMA, ont été organisés le 15 janvier 2013 afin de valider, bonifier et confronter les données recueillies par les questionnaires. Deux groupes diversifiés propriétaires et locataires de dix ménages chacun avaient été projetés. Compte tenu de contraintes d'horaire et de disponibilité de la clientèle, la composition des groupes fut :

- *Groupe Locataires* : quatre ménages (quatre unités d'habitation) représentés par quatre femmes; groupe diversifié (statuts, état civil, parcours migratoire, secteurs habitation, occupation)
- *Groupe Propriétaires* : neuf ménages (neuf unités d'habitation) représentés par huit femmes, un homme; groupe diversifié (statuts, état civil, parcours migratoire, secteurs habitation, occupation)

Grille d'animation

Outre le concept d'habitation, nous avons utilisé ceux d'habitat et d'habitus, inspirée par la réflexion¹³ de Xavier Leloup, sociologue, professeur chercheur à l'INRS-UCS. Le terme habitat élargit le rapport de l'être humain à l'espace, il englobe les activités qui lui permettent de s'approprier l'espace (l'utilisation des espaces, l'aménagement, l'accessibilité des services et l'occupation de l'espace). L'habitus regroupe les habitudes de vie : la circulation dans l'espace, la participation aux fêtes de quartier, la fréquentation des lieux de culte, la fréquentation de la bibliothèque et autre loisir, les liens de voisinage, etc., auxquels nous

¹⁴ Idem.

ajoutons les connaissances des règles et des droits. Les thèmes abordés lors des groupes de discussion furent :

- Les conditions de logement : caractéristiques économiques et matérielles qui qualifient la consommation du bien/unité habitation par les ménages (habitation)
- Les qualités de l'environnement et les habitudes d'occupation de l'espace (habitat)
- Les liens de voisinage et la fréquentation des lieux de socialisation (habitus)

J. Analyse qualitative et croisée des données

Nous avons réalisé une analyse de contenu croisée des données quantitatives collectées par le questionnaire avec les témoignages recueillis lors des groupes de discussion; ces données furent à leur tour analysées à la lumière des données de la revue de littérature. Nous avons réparti les résultats de l'analyse selon une large grille d'éléments séquentiels :

- *Les motifs de la migration* : conditionnés par les conditions de vie dans les sociétés de départ et d'arrivée, ils déterminent le statut des immigrants – immigrant économique, regroupement familial, réfugié et étudiant – et influencent la composition des ménages;
- *Les espaces parcourus par les migrants* : la mobilité résidentielle, les modes d'occupation de l'habitat, le transport en commun, les lieux culturels, culturels, les liens de voisinage;
- *L'intégration* : l'insertion en emploi, le revenu et le niveau de vie, l'accessibilité et l'utilisation des services, la connaissance des droits et des responsabilités citoyennes, le réseau social.

PREMIÈRE PARTIE HABITATION ET IMMIGRATION

BREF PORTRAIT DE L'HABITATION DANS LANAUDIÈRE¹⁴ ET DANS LA MRC DE L'ASSOMPTION

*Une MRC qui se développe à une vitesse grand V,
qui connaît une croissance démographique importante, qui se diversifie
et où l'accessibilité à l'habitat se complexifie*

La région a connu, au cours des dernières années, une hausse fulgurante de sa démographie. « Celle-ci joue un rôle important dans la difficulté à se trouver un logement¹⁵ accessible, abordable, salubre et adapté pour les locataires lanaudois »¹⁶. La ville de Repentigny rassemble à elle seule 70 % des résidents de la MRC.¹⁷ Selon l'expectative statistique 2031, la population de la MRC devrait s'accroître de 30 000 nouveaux arrivants (25 %) pour totaliser 147 000 personnes. La MRC est dite « aisée »; cependant, la pauvreté et l'exclusion existent¹⁸ même si la MRC de l'Assomption affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (5,5 %).

Dans la région de Lanaudière et dans la MRC de L'Assomption, le taux de propriété est supérieur à la moyenne québécoise

Le taux de propriété de la région est très supérieur à celui du Québec (76,1 % contre 60,1 %).¹⁹ À Repentigny, ville de destination des personnes issues de l'immigration, le taux de propriété est de 78,5 %.²⁰ Les ménages locataires habitent pour les deux tiers dans des immeubles collectifs de moins de cinq étages. Les logements sont généralement plus grands et plus récents que la moyenne québécoise.

Coût médian des logements

Si l'on se fie aux statistiques de 2006 et aux récentes données de 2012, pour les ménages propriétaires, le coût médian des logements est particulièrement élevé dans les MRC de l'Assomption et des Moulins. Il est aussi plus élevé, bien que dans une moindre mesure, pour les locataires.

¹⁴ Le bref portrait que nous donnons repose en grande partie sur les données du dernier recensement de 2006, celles-ci sont donc à mettre en perspective avec l'actuelle situation. Les données de recensement 2011 seront disponibles à l'été 2013. Les données sont extraites de Profil statistique de l'habitation Lanaudière (2005), Société d'habitation du Québec, Lanaudière, tiré de www.habitation.gouv.qc.ca du Bulletin régional Lanaudière de l'Institut de la statistique du Québec et de Profils statistiques du Québec et ses régions - Édition 2011, Société d'habitation du Québec. http://www.habitation.gouv.qc.ca/documents_et_references/profils_statistiques_du_quebec_et_ses_regions_edition_2011/lanaudiere.html

¹⁵ Le logement est utilisé dans le sens d'habitation. Selon la SHQ, le Ménage privé ou Ménage est l'ensemble des personnes vivant au sein d'un même logement privé (par opposition au ménage collectif).

¹⁶ Source : Introduction Répertoire des ressources en habitation Lanaudière, 2012, TPDSL.

¹⁷ Portrait sommaire sur la santé des communautés du Sud de Lanaudière : la MRC de l'Assomption et la MRC Les Moulins, Robert Lagrange, CLSC Lamater, et Sylvie Nault, CLSC Meilleur, service d'organisation communautaire, p. 4, tiré de <http://www.csss.sudlanaudiere.ca/Documents/Portrait%20sommaire%20sur%20la%20sant%C3%A9%20des%20communaut%C3%A9s%20du%20sud%20de%20Lanaudi%C3%A8re.pdf> consulté le 14 février 2013.

¹⁸ Idem.

¹⁹ Tableaux statistiques SHQ, Ménages privés selon le mode d'occupation du logement, 2006.

²⁰ La MRC a un taux de 75,9 %, représentant le 5^e rang dans la région.

Une valeur élevée des habitations dans la couronne sud de Lanaudière

Plus de la moitié des habitations de la MRC de l'Assomption valent 100 000 \$ ou plus, ce qui est plus élevé que les taux régional et provincial. Les MRC de L'Assomption et des Moulins occupent ainsi le peloton de tête de la région pour ce qui est du coût de l'habitation. Dans la MRC de L'Assomption, en 2012, le coût de la résidence familiale est évalué en moyenne à 235 643 \$ (2^e plus élevé dans la région après la MRC des Moulins, 244 370 \$)²¹.

Revenu médian des familles : supérieur à la moyenne nationale dans la MRC

En 2009, le revenu médian avant impôt des familles était supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans la MRC de L'Assomption : 75 070 \$ (équivalent à celui de la MRC Les Moulins).

Personnes ayant un faible revenu : proportion inférieure à celle observée au Québec, mais en constante croissance

Dans la MRC de L'Assomption, la proportion de personnes ayant un faible revenu après impôt est inférieure à celle observée au Québec et dans la région de Lanaudière. Toutefois, à l'instar des autres MRC de la région, cette proportion est en constante croissance pour se situer en 2009 à 5,5 %. La proportion la plus élevée de personnes ayant un faible revenu après impôt, affichant un écart significatif, se trouve dans la municipalité de Charlemagne (14,1 %) et à L'Épiphanie ville (11,8 %).

Familles monoparentales pauvres en augmentation dans la MRC

En 2006, le nombre de ménages monoparental était de 8,8 % dans la MRC de L'Assomption (MRC Les Moulins : 9,2 %). Ces deux MRC se situent en tête de la région dont le taux est de 8,6 % et dépasse le taux provincial (8,5 %)²². Bien que le taux de faible revenu des familles monoparentales soit le plus bas dans la région de Lanaudière, il se situe tout de même en 2009 à 20,4 %²³.

LES CONDITIONS D'HABITATION DES IMMIGRANTS AU QUÉBEC

Installation en croissance dans la région sud de Lanaudière

En seulement dix ans, le nombre de ménages immigrants a fait un bond de plus de 50 % dans le Centre-du-Québec, à Laval, en Outaouais et particulièrement dans Lanaudière (61 %).²⁴ La MRC de L'Assomption, tout comme sa voisine la MRC des Moulins, devient pour plusieurs immigrants²⁵ un lieu de migration secondaire, après quelques années de vie passées à Montréal.

²¹ ISQ, 2013, Nombre d'unités d'évaluation et valeur imposable moyenne uniformisée par type d'immeuble résidentiel, MRC de Lanaudière, Exercices financiers 2008-2012.

²² Idem.

²³ Institut de la statistique du Québec, *Bulletin régional Lanaudière, édition 2012, p. 14.*

http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/14_Lanaudiere.pdf consulté le 14 février 2013.

²⁴ Les immigrants et le logement dans les régions administratives du Québec (2010). Dutil, D., *Le bulletin d'information de la Société d'habitation du Québec, Volume 4, numéro 2, Hiver.*

²⁵ Un portrait de l'immigration dans la MRC de L'Assomption, Enjeux et nécessité d'une action concertée (Déc. 2012). Op.cit.

Les choix résidentiels des ménages immigrants : influencés par différents éléments dont le parcours migratoire et l'accessibilité

Si les choix en matière de résidence sont soumis à un ensemble de variables objectives²⁶ comme le cycle de vie, le statut socioéconomique, la situation familiale, etc., ces variables revêtent une couleur particulière pour les nouveaux arrivants. En effet, le fait d'avoir immigré brise inévitablement la linéarité du parcours de vie, créant une déstabilisation sur une période plus ou moins longue face à une réalité se révélant parfois plus dure que celle anticipée et provoquant, dans plusieurs cas, une perte substantielle de revenus. Les choix résidentiels sont aussi influencés par des préférences de localisation comme l'emplacement stratégique (près de la famille ou des amis, près des lieux de culte, près de l'école) et l'offre de services adjacente (l'épicerie).

D'autres variables sont plus subjectives, reliées souvent aux perceptions; par exemple, l'importance accordée au fait d'habiter dans tel quartier, dans tel immeuble, dans tel logement (impliquant des notions telles la sécurité, la salubrité, la commodité, les possibilités d'insertion voire d'ascension sociale, possibilités de réseau social ou, à l'opposé, les risques de marginalisation). Des facteurs culturels sont aussi en jeu, tel le désir d'accéder à la propriété, synonyme d'accomplissement marquant la réussite de l'intégration ou vu comme une étape de vie essentielle souvent considérée comme telle par le groupe culturel d'appartenance. Par ailleurs, les choix résidentiels sont soumis à des variables contextuelles telles la perte d'un emploi, les tendances du marché locatif, etc.

Des contraintes à l'accessibilité au logement

L'accès au logement peut comporter des difficultés supplémentaires pour les personnes immigrantes, en particulier lorsqu'elles sont locataires²⁷. Ainsi, un contexte où le coût des logements est élevé, comme c'est le cas dans la MRC de L'Assomption, et un contexte de rareté de logement ou de marché locatif qui exclurait certaines catégories de locataires réduira considérablement la capacité des ménages à accéder à un logement répondant à leurs besoins et réalités. « Les choix résidentiels prennent une importance particulière dans le cas des ménages immigrants, parce qu'ils sont de nouveaux venus dans la société, parce qu'ils sont aussi coupés de leur réseau social et familial d'origine et, enfin, parce qu'ils peuvent être les victimes de mises à distance et de discrimination sur le marché du logement. »²⁸

Les immigrants, tout particulièrement les nouveaux arrivants, sont néophytes en matière d'habitation au Québec, ignorant ou méconnaissant pour un bon nombre, les règles, les normes et les stratégies en termes d'hébergement. Ces contraintes peuvent, en outre, être accentuées par une connaissance insuffisante de la langue française. Ainsi, la palette d'opportunités se complexifie. Nous verrons dans le chapitre Analyse des données - Questionnaire qu'en effet des ménages immigrants, surtout parmi les nouveaux arrivants, ont des lacunes en termes de connaissances des droits et responsabilités, de même qu'au niveau des ressources disponibles dans la MRC de L'Assomption.

La composition du ménage et l'âge déterminent les choix résidentiels²⁹

Les études d'écologie urbaine ont déjà démontré que la diversification des espaces résidentiels calque la taille et la composition des familles. Les familles avec enfants se retrouvent en périphérie de la grande ville, là où elles peuvent trouver des conditions propices à l'acquisition d'une habitation répondant à leur besoin d'espace, alors que les jeunes ménages sans enfant et les personnes vivant seules se concentrent dans les

²⁶ Conditions de logements des ménages immigrants au Québec; Une réalité contrastée (2005). Leloup X, avec la collaboration de Ferreira V, INRS-Urbanisation, Culture et Société, SHQ.

²⁷ Idem.

²⁸ Idem p. 9.

²⁹ Idem p. 53.

centres-villes. C'est ainsi qu'un certain nombre de ménages immigrants avec enfants, après quelques années passées à Montréal, choisiront de s'établir en périphérie de la métropole en achetant une maison : « J'ai été séduit par le fait de voir des enfants jouer au soccer, en vélo, etc. » (participant au groupe de discussion).

Monoparentalité importante chez les immigrantes, notamment chez les minorités visibles

Soixante-dix-huit pour cent des familles monoparentales au Québec³⁰ sont dirigées par une femme même si le nombre de familles monoparentales dont le chef est un homme est en augmentation. La proportion de ménages monoparentaux au Québec concerne 30 % des ménages natifs et 25 % des ménages immigrants³¹. Trente-sept pour cent des ménages immigrants de l'île de Montréal sont soutenus par des femmes et la moitié appartient à une minorité dite *visible*³². Les familles monoparentales au Québec, particulièrement celles dirigées par une femme, sont encore trop souvent touchées par la pauvreté.

Dans la MRC de L'Assomption, en 2006, les Haïtiens représentaient 50 % de la population immigrante; les statistiques internes de SAFIMA démontrent que près de 40 % des demandeurs de service sont en provenance d'Haïti (38,3 %), que ce sont majoritairement des femmes qui ne sont pas en emploi et qui font partie de la catégorie d'immigration du regroupement familial, les *parrainées*, et que plusieurs ont transité par Montréal avant de venir s'installer dans la MRC. Les femmes *soutiens de ménage* monoparentales représentent 5 % de la clientèle de SAFIMA (7/370 clientes).

Compte tenu de ces données, il nous apparaît d'ores et déjà qu'il faut analyser de plus près la situation des femmes immigrantes monoparentales sur le territoire de la MRC : ont-elles des besoins spécifiques? Bénéficient-elles d'un réseau social en termes de soutien? Ont-elles accès à des mesures de francisation, d'employabilité? Ont-elles accès aux services de garderie, aux soins de santé? Ont-elles besoin d'une aide particulière aux devoirs pour leurs enfants? Etc. Cela est d'autant plus important que, selon l'étude de la SHQ, on constate qu'il y a au Québec surpeuplement dans les logements habités par des immigrantes *soutiens de ménage*, presque exclusivement dans les cas où ces dernières sont membres d'une minorité visible et que dans la MRC de L'Assomption, la majorité des immigrantes sont issues de groupes dits minorités visibles³³.

UNE CONCEPTION DE LA FAMILLE QUI INFLUENCE LA TAILLE DES MÉNAGES IMMIGRANTS

Malgré des différences entre les groupes ethnoculturels, les ménages immigrants comptent généralement deux parents, mais peuvent aussi être multifamiliaux. « Pour certaines communautés ethnoculturelles, la notion de famille est différente de celle en vigueur dans notre société. Pour ces communautés, les liens familiaux s'étendent au-delà de la famille nucléaire. La conception de l'occupation de l'espace est

³⁰ Source : Le projet de loi C-422 sert-il véritablement les intérêts des enfants? Position de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ) sur le projet de loi C-422, Août 2009.

³¹ *Conditions de logements des ménages immigrants au Québec; Une réalité contrastée* (2005). Op cit.

³² Les femmes immigrantes et le logement sur l'île de Montréal : des besoins importants, surtout chez les représentantes de minorités visibles (2012). Leduc Stéphane, *Le bulletin d'information de la Société d'habitation du Québec*, vol. 6, no 2, printemps.

³³ Les minorités visibles correspondent à la définition que l'on trouve dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Il s'agit de personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. Il s'agit de Chinois, de Sud-Asiatiques, de Noirs, de Philippins, de Latino-Américains, d'Asiatiques du Sud-est, d'Arabes, d'Asiatiques occidentaux, de Japonais, de Coréens et d'autres minorités visibles et de minorités visibles multiples. Des élèves immigrants incluent les jeunes immigrants de première génération (des jeunes de 15 ans nés à l'étranger) ainsi que les jeunes immigrants de deuxième génération (des jeunes de 15 ans nés au Canada et dont au moins un des parents est immigrant), tiré de <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/def/4068739-fra.htm> consulté le 8 mars 2013.

également différente de la conception nord-américaine. »³⁴ C'est aussi ce que nous révèlent nos données, comme nous le verrons en deuxième partie, notamment par rapport à la composition familiale. Pour un certain nombre de ménages immigrants, la famille équivaut à la fratrie : cellule dont les liens affectifs, voire sociologiques, lient ses membres de manière élargie comparativement à la cellule nucléaire, noyau restreint, modèle conventionnel habituel de nos sociétés occidentales.

Le surpeuplement touche les nouveaux immigrants locataires³⁵

Le taux de logement locatif surpeuplé avoisine les 7 % dans le cas des ménages immigrants locataires des régions de la Capitale nationale, du Centre-du-Québec, de Lanaudière, des Laurentides et de l'Estrie. Ainsi, dans l'ensemble du Québec, moins de 1 % des logements loués par des ménages non immigrants compte plus d'une personne par pièce. Cette proportion augmente à 8 % dans le cas des ménages immigrants locataires et à 10 % lorsque les ménages immigrants sont arrivés au Québec après l'an 2000.

Le réseau social des immigrants, acteur important dans le choix du logement

Comme on peut s'en douter, le premier logement, pour plusieurs immigrants, est souvent temporaire. On prend ce qui est disponible, au meilleur coût possible, et on est peu exigeant sur le confort des lieux. Les gens s'accommodent et remettent à plus tard, une fois la première installation terminée, la recherche d'un logement qui convient mieux à leurs besoins.³⁶ Le véritable choix résidentiel se fera lors de l'intégration en emploi et l'ancrage territorial lors de l'obtention d'un emploi à la hauteur des attentes professionnelles, cet emploi qu'on a anticipé, imaginé : « l'emploi de rêve »!

Une enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada³⁷ révèle que quatre immigrants sur cinq avaient pris des dispositions en matière de logement avant leur arrivée au Canada et que presque le quart affirme n'avoir en fait jamais eu à chercher un logement : « [...] parmi les immigrants qui ont eu à se chercher un logement après leur arrivée, plus des trois cinquièmes affirment n'avoir *eu aucune difficulté quelle qu'elle soit en réponse à la question suivante : "Quels problèmes ou difficultés avez-vous rencontrés dans votre recherche de logement au Canada?"* On mentionne l'importance du réseau social dans ce processus. La plupart du temps, ce sont des proches ayant immigré avant eux qui apportent soutien aux nouveaux immigrants » (cette donnée ressort des échanges des groupes de discussion que nous avons rencontrés).

Les conditions de logement des ménages dépendent largement des ressources économiques

Comme le souligne le sociologue Xavier Leloup, du Centre Urbanisation Culture Société, dont les champs d'intérêts de recherche portent sur la ségrégation résidentielle et la diversité urbaine, les variables qui déterminent le niveau des ressources économiques des ménages sont multiples. Si les variables individuelles (niveau de formation, qualification professionnelle, type d'emploi occupé ou secteur d'activité) et contextuelles des ménages (conjuncture économique, situation du marché de l'emploi ou histoire industrielle et technologique d'une région ou d'un pays) ont une influence déterminante pour tous les

³⁴ Immigration et métropoles. 1999. « La cohabitation interethnique en HLM », Synthèse de la journée de réflexion tenue à Montréal, Projet : Les municipalités et la gestion de la diversité, 15 octobre, p. 11, cité dans *Les coopératives d'habitation en tant que vecteur d'intégration des immigrants, juillet 2009, p. 22.*

³⁵ Dans cet article de la SHQ écrit par Dutil, un logement est considéré comme étant surpeuplé lorsqu'il compte plus d'une personne par pièce.

³⁶ Idem, p. 34.

³⁷ Hiebert, Daniel, Pablo Mendez et Elvin Wyly. (2006). « S'établir dans un nouveau pays : constatations relatives à l'immigration et aux marchés du logement en milieu métropolitain découlant de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada », dans *Revue canadienne de recherche urbaine, vol. 15, no 2, p. 101-102.* cité dans *Les coopératives d'habitation en tant que vecteur d'intégration des immigrants (2009), op cit. Les immigrants et le logement dans les régions administratives du Québec (2010), Dutil, D. Le bulletin d'information de la société d'habitation du Québec, Vol. 4, no 2.*

ménages, pour ceux immigrants, ces facteurs revêtent une importance particulière : « Ces difficultés sont liées au fait que les immigrants n'arrivent pas tous avec des perspectives d'emploi claires, se retrouvent coupés de leur réseau social, se heurtent parfois à des barrières systémiques en matière de reconnaissance des qualifications ou vivent des situations de discrimination à l'embauche. Pour toutes ces raisons, ils sont aussi un groupe dont la fragilité sur le marché du travail est plus grande, ce qui les expose à des risques plus élevés de chômage et de sous-emploi en période de récession ou de restructuration économique ».³⁸

Taux d'effort critique, notamment chez les nouveaux arrivants

Selon une étude de la Société canadienne d'hypothèque et de logement, les propriétaires immigrants sont plus susceptibles d'avoir des taux d'effort³⁹ supérieurs à 30 % que les propriétaires non immigrants même si le pourcentage d'immigrants ayant un taux d'effort supérieur à 30 % est moins élevé que chez les propriétaires en général. Plus l'immigration est récente, plus les propriétaires immigrants sont à risque d'avoir un taux d'effort supérieur à 30 %. Cette situation s'expliquerait par des difficultés financières semblables à celles rencontrées par les propriétaires non immigrants confrontés au même niveau de taux d'effort, « [...] les problèmes d'accessibilité financière liés à leur revenu très modeste, combinés à des dépenses en logement élevées ». Les résultats de notre questionnaire dévoilent un taux d'effort largement supérieur à 30 %, notamment pour les propriétaires immigrants.

Il serait pertinent de réfléchir de manière globale aux causes de ces difficultés financières pour les immigrants. Ceux-ci, dont bon nombre ont été sélectionnés par le Québec, doivent-ils accepter des emplois sous-qualifiés? Pourquoi? Rencontrent-ils des barrières insurmontables à l'employabilité? Des études⁴⁰ ont démontré que des immigrants subissent une certaine discrimination à l'embauche au Québec. Il serait intéressant d'analyser les impacts et les effets de la trajectoire migratoire sur le processus d'intégration dans la MRC. Il serait aussi pertinent d'analyser ces parcours migratoires en lien avec l'accessibilité des immigrants à l'habitation abordable. Comment ces immigrants arrivent-ils à sortir du cercle de la précarité financière? Font-ils le choix à moyen terme de quitter la MRC?

L'étude de la SHQ signale que les locataires immigrants sont également plus à risque de précarité financière que les locataires non immigrants. Les données du questionnaire et du groupe de discussion, comme nous le verrons, nous indiquent que le taux d'effort des ménages locataires immigrants serait supérieur à 30 %.

La mobilité des ménages immigrants locataires est différente de celle des autres ménages⁴¹

La grande fête annuelle du déménagement est célébrée année après année sur l'ensemble du territoire québécois. Bien entendu, la mobilité des ménages locataires est deux fois plus grande que celle des propriétaires et ce phénomène touche autant les ménages immigrants que non immigrants. Cependant, alors que les trois quarts des non immigrants ont déménagé dans la région administrative où ils habitaient déjà, un peu plus de la moitié des ménages immigrants en ont fait de même. Parmi ceux qui décident de s'établir dans une autre région administrative, l'île de Montréal est élue en tête du palmarès comme choix de destination pour 60 % d'entre eux, alors que c'est le cas d'environ un quart des non immigrants. Selon

³⁸ *Conditions de logements des ménages immigrants au Québec; Une réalité contrastée* (2005). Op. cit.

³⁹ *La situation résidentielle et les besoins en logement des immigrants récents dans la région métropolitaine de Montréal*, 2006. Damaris, R., Germain, A. et Ferreira, V. Société canadienne d'hypothèque et de logement, cité dans *Les coopératives d'habitation en tant que vecteur d'intégration des immigrants*, op. cit, p. 17.

⁴⁰ Citons celle de la CDPDJ, *Mesurer la discrimination à l'embauche subie par les minorités racisées : résultats d'un « testing » mené dans le Grand Montréal*, disponible sur le site de la Commission à l'adresse www.cdpcj.gc.ca.

⁴¹ *Les immigrants et le logement dans les régions administratives du Québec* (2010). Dutil, D. *Le bulletin d'information de la société d'habitation du Québec*, Vol. 4, no 2.

les données de l'étude de la SHQ⁴², une majorité de ménages immigrants en provenance de la région de Lanaudière fait ce choix.

PORTRAIT IMMIGRATION DE LA MRC DE L'ASSOMPTION⁴³

Selon le recensement 2006, les immigrants de la MRC de L'Assomption totalisaient 3 595 personnes. Celles-ci représentaient près de 28 % des immigrants lanauois et 3,7 % de la population de 15 ans et plus de la MRC. Au rythme soutenu de croissance de la population incluant les personnes issues de l'immigration, on peut supposer qu'en 2013⁴⁴, 5 000 immigrants habitent la MRC⁴⁵. En effet, entre 2001 et 2006, le nombre de personnes appartenant à une minorité visible a considérablement augmenté dans la MRC de L'Assomption. Le secteur Le Gardeur affiche la hausse la plus importante du territoire (356 %). Cependant, toutes les villes ont connu une augmentation fulgurante du nombre de personnes appartenant à une minorité visible.

Le profil de l'immigration dans la MRC se répartit comme suit : 51 % provient de l'immigration économique, 34 % du regroupement familial et 10 % de la catégorie des réfugiés. Si l'on note une similarité de profil avec la région, celui-ci est différent de celui de l'ensemble du Québec en ce que le regroupement familial est nettement plus important⁴⁶. C'est donc dire que plus de familles s'établissent dans la région et dans la MRC.

En 2006, les Haïtiens représentaient 50 % de la population immigrante de la MRC. Toutefois les Latino-Américains représentaient la minorité visible la plus répandue dans les municipalités de Charlemagne et de L'Épiphanie (ville). La population immigrante habite très majoritairement la ville de Repentigny, suivi de près par le secteur Le Gardeur. 64 % des immigrants parlent français, mais la majorité selon les observations des intervenants ne semblent pas le maîtriser⁴⁷. Outre la communauté haïtienne, les immigrants vivant dans la MRC proviennent d'Europe, d'Afrique du Nord et centrale, d'Amérique du Nord (Mexique) et du Sud et d'Asie.

La majorité des immigrants de la MRC est de migration secondaire, c'est-à-dire constituée de personnes ayant séjourné dans une autre ville, à l'extérieur de la région de Lanaudière, notamment à Montréal, et établies au Québec depuis plus de quatre ans. Dans la MRC, les immigrants sont en général très scolarisés, plus que la moyenne de la population immigrante dans Lanaudière.

⁴² Idem.

⁴³ *Un portrait de l'immigration dans la MRC de L'Assomption, Enjeux et nécessité d'une action concertée* (déc.2012). Document présenté à la CRÉ-Lanaudière, Étude coordonnée par Amel Haroud, coordonnatrice du SAFIMA et Elisabeth Tavares-Lemay, agente de développement au SAFIMA avec la collaboration de Isabelle Breault, AVSEC dossier interculturel, CSA. Conceptualisation, bonification, réalisation du portrait et animation de la Table Ronde des partenaires, Anne Martin, ethnologue, IDL experts conseils, p.19.

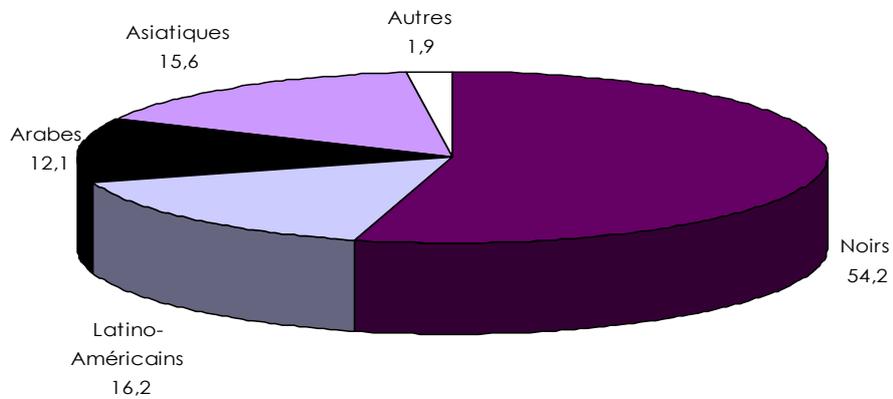
⁴⁴ 1re et 2e génération.

⁴⁵ Les prochaines statistiques seront publiées en mai 2013.

⁴⁶ Au Québec, le regroupement familial représente 20 % du total de l'immigration, Statistiques 2011 (voir annexe 3).

⁴⁷ *Portrait régional en immigration* (revu 2011). CRÉ Lanaudière, source : tableau Connaissance du français et de l'anglais des personnes immigrantes admises de 1997 à 2006 et présentes dans la région Lanaudière, en 2008, selon les municipalités régionales de comté (MRC), données MICC.

Répartition (%) des principales minorités visibles dans la MRC de L'Assomption, 2006⁴⁸



Les immigrantes (dont plusieurs sont parrainées avec enfants) sont cependant moins scolarisées. Cette donnée contraste avec l'ensemble de la population féminine de la MRC L'Assomption, car les femmes de 15 ans et plus sont généralement plus scolarisées que les hommes. Dans le secteur de l'emploi dans la MRC, le taux d'emploi était pour l'ensemble des travailleurs de 80,6 % en 2009 et de 81,6 % en 2010. Le taux d'emploi des immigrants actifs en 2009 se situe à 70 % (2 300/3 265 immigrants de 15 ans et plus) et leurs principaux secteurs d'emploi sont la fabrication (où ils sont surreprésentés) et le domaine professionnel, notamment en santé (forte proportion). Leur revenu médian se situe à environ 31 990 \$, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne de la population québécoise de la MRC.

⁴⁸ Source : Statistiques Canada, recensement canadien 2006, fichier 94-581-XCB2006001. Coup d'œil sur la MRC de L'Assomption, Service de surveillance, recherche et évaluation, Direction santé publique, ASSS Lanaudière, éd 2008. « Le marché du travail de la MRC de L'Assomption » Étude, Emploi Québec, Service Canada; dépôt légal 2009. Publication disponible sur le site <http://emploi.quebec.net/francais/regions/lanaudiere/publications.htm>.

DEUXIÈME PARTIE ANALYSE DES DONNÉES

LIMITES MÉTHODOLOGIQUES ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES DU QUESTIONNAIRE

Certaines limites réduisent la portée de l'analyse effectuée à partir des données du questionnaire.

Première limite : petit nombre de répondants

Le nombre de répondants étant parfois très petit dans une répartition, il faut interpréter ces données avec retenue.

Deuxième limite : compréhension

Une majorité de répondants (60 %) a répondu de manière autonome au questionnaire. Un certain nombre ne maîtrise pas la langue française, d'autres ne connaissent pas les termes québécois propres à l'habitation. Ainsi, des réponses (regroupées sous la rubrique Autres) nous indiquent qu'ils n'ont pas toujours saisi le sens des questions posées. Cette variable induit une certaine marge d'erreur.

Troisième limite : l'interprétation culturelle

L'interprétation culturelle et la réalité migratoire ont ajouté des éléments au choix objectif prédéterminé de réponses rendant difficile la compilation des données bien que ces dimensions enrichissent l'analyse des données. Par exemple, pour les âges, certains ont considéré leur enfant de plus de 18 ans comme un enfant et d'autres l'ont considéré comme un adulte, rendant le partage des résultats difficile; la question portant sur le statut Immigration référerait pour certains répondants à plusieurs choix de réponses; la question portant sur le statut Immigration et le nombre de personnes ayant ce statut sous le même toit n'a pu être compilée, car les nombres n'ont pas été indiqués.

Quatrième limite : questions sans réponses

L'ensemble des répondants n'ont pas répondu à toutes les questions, faisant en sorte que certaines questions n'ont pu être compilées ou l'ont été partiellement et que la référence de base pour le calcul en pourcentage des réponses varie d'une question à une autre. Nous avons donc dû moduler la référence de base selon le nombre de répondants.

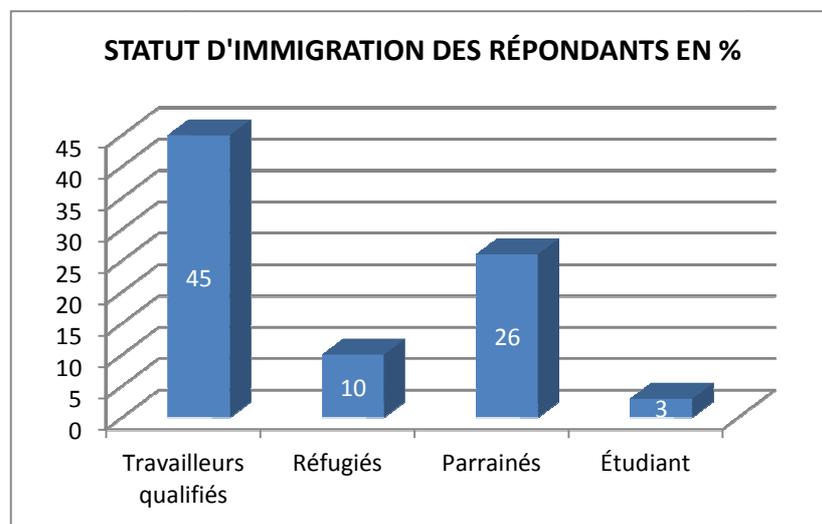
Compte tenu de tous ces éléments, ce portrait *imparfait* doit être reçu comme un révélateur de tendances, dont néanmoins la fiabilité des observations est validée à l'externe par les études menées sur les conditions d'habitation des immigrants au Québec, entre autres celles réalisées pour la Société d'habitation du Québec. De plus, le portrait Immigration réalisé par SAFIMA permet de valider des données sur le profil de l'immigration dans la MRC. La validation à l'interne est obtenue par les témoignages recueillis dans le cadre des groupes de discussion. En outre, les résultats de l'étude confirment des réalités partagées dans d'autres contextes que celui qui a été étudié, tel que démontré par la revue de littérature. Les recommandations de l'étude suggèrent une meilleure prise en compte de la diversité culturelle telle qu'envisagée d'ores et déjà par certaines municipalités⁴⁹ dont la Ville de Repentigny.

⁴⁹ Trousse d'information à l'intention des municipalités du Québec sur les enjeux de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle (2012). Document de travail. MICC, Coordination : Section de la diversité culturelle, Service des arts, de la culture et des lettres, Ville de Gatineau, Recherche et rédaction : Anne Martin, IDL *experts conseils*.

ANALYSE DES DONNÉES - QUESTIONNAIRE

LES MOTIFS DE LA MIGRATION

Quarante-cinq pour cent des répondants déclarent être venus au Québec à titre de travailleurs qualifiés, c'est donc dire qu'ils ont été sélectionnés par le gouvernement du Québec dans la catégorie Immigration économique et que leur profil de formation et, dans certains cas, d'expérience professionnelle, correspondent aux besoins du marché du travail du Québec. 26 % ont été sélectionnés dans le cadre du regroupement familial et sont parrainés par un membre de leur famille. 10 % des répondants sont des réfugiés sélectionnés par le gouvernement du Québec et 3 % sont venus au Québec à titre d'étudiants. Ce profil suit la même courbe que celui de l'immigration dans la MRC qui se répartit comme suit : 51 % provient de l'immigration économique, 34 % du regroupement familial et 10 % de la catégorie des réfugiés.



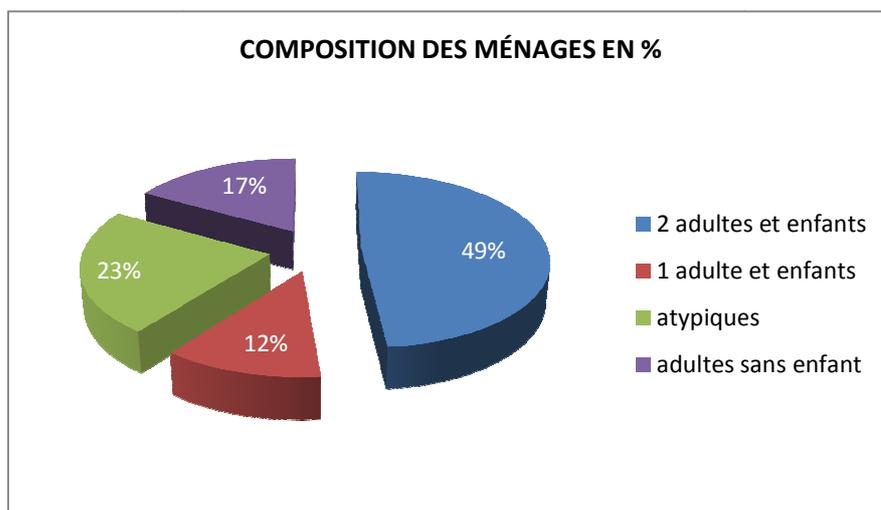
Composition familiale

- 57 ménages sont composés de deux adultes avec enfant (s) (49 %)
- 14 ménages sont composés d'un adulte avec enfant (s) (12 %)
- 26 ménages sont en situation « *atypique* »⁵⁰ (plus de deux adultes avec ou sans enfants; 23 %); ces adultes peuvent avoir des liens tels que frère, tante, belle-sœur, mère
- 19 enfants/169 ont 18 ans et plus (11 %)
- 19 ménages sont sans enfants (17 %)

Ce profil rejoint celui des ménages immigrants de la région de Lanaudière et confirme la tendance générale au Québec à l'effet que les couples avec enfants sont plus nombreux chez les ménages immigrants que chez les non immigrants.⁵¹

⁵⁰ Le terme *atypique* fait référence à la composition familiale basée sur la fratrie (liens familiaux) qui diffère du modèle conventionnel de la cellule familiale nucléaire au Québec; ce terme ne comporte aucun jugement de valeur.

⁵¹ Idem.



La proportion d'immigrants vivant seuls est de seulement 13 % dans la région de Laval, de 18 % dans Lanaudière et de 19 % dans la Montérégie, les taux les plus bas au Québec. Dans ces régions, les ménages sont constitués en grande majorité de plus de deux personnes.

Âge des adultes répondants et de leurs enfants

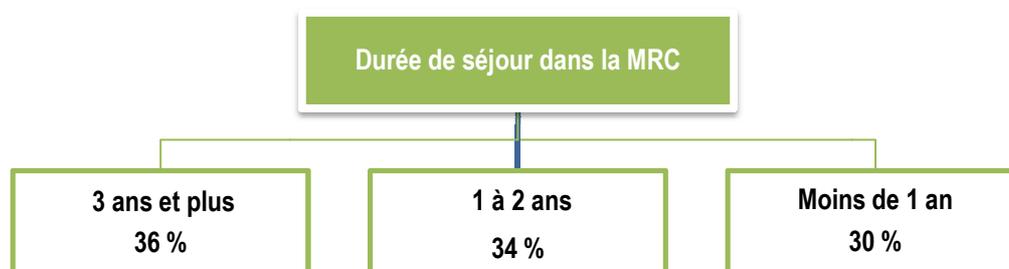
Âge des adultes (Total : 188 adultes)					Âge des enfants (Total : 169 enfants)	
	Nombre Adulte 1	Nombre Adulte 2	Nombre Adulte 3	Total		
18 à 30 ans	16	4	12	32 (17 %)	0 à 4 ans	45 (27 %)
31 à 50 ans	64	49	4	117 (62 %)	5 à 11 ans	59 (35 %)
51 à 60 ans	7	18	2	27 (14 %)	12 à 17 ans	46 (27 %)
61 ans et plus	2	5	5	12 (6 %)	18 ans et plus*	19 (11 %)

* Les enfants de 18 ans et plus résident avec leur famille.

LES ESPACES PARCOURUS PAR LES MIGRANTS

La durée de l'immigration

La très grande majorité des répondants est arrivée récemment dans la MRC de L'Assomption : 64 % des répondants (66/103) résident dans la MRC depuis deux ans et moins. La grande majorité est venue de Montréal. Un certain nombre est venu directement du pays d'origine ou d'un pays de transit. Un petit nombre a migré d'une autre région au Québec.



Lieu de résidence dans la MRC de L'Assomption

Le portrait de l'immigration dans la MRC de L'Assomption indique que la majorité des personnes issues de l'immigration vivent à Repentigny. C'est donc sans surprise que nous constatons que les répondants au questionnaire habitent en très grande majorité (88/104) dans cette ville.

Ville	Nombre	%
Repentigny	88	85 %
L'Assomption	5	5 %
Charlemagne	6	6 %
St-Sulpice	2	2 %
L'Épiphanie	3	3 %

Motifs de mobilité résidentielle

Une majorité de répondants (39 %) ont quitté leur ancien logement pour des raisons familiales liées notamment au manque d'espace dans l'habitat et au coût du loyer : « Parce que le logement était trop petit et trop cher ! » D'autres ont souhaité venir rejoindre la famille et les amis établis dans la MRC. Un nombre important déclare avoir un réseau social dans la MRC : 47 % des répondants via la famille et 46 % via des amis. Certains ont ainsi décidé d'y acheter une maison.

Le deuxième motif de mobilité invoqué est la sécurité : 15 % des répondants ont quitté leur logement pour ce motif. Un questionnaire quantitatif ne nous permet pas de détailler ce qui est sous-entendu par notion de sécurité. Cependant, les témoignages recueillis auprès des participants des deux groupes de discussion abordent cette question sous l'angle de l'insécurité ressentie dans certains quartiers à Montréal. Douze pour cent ont déménagé pour des motifs liés à l'emploi. Enfin, 10 % ont déménagé parce que les espaces verts étaient insuffisants.

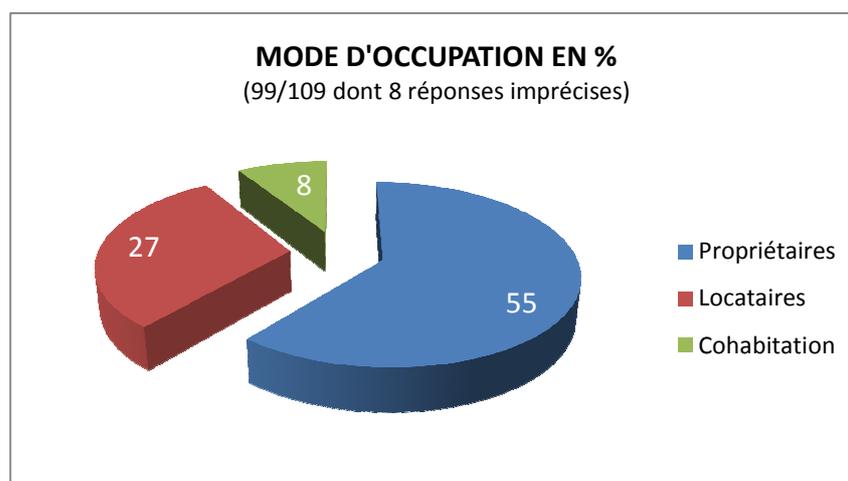
Mode d'occupation

La majorité des répondants indique qu'ils sont propriétaires, corroborant ainsi une étude de la SHQ qui spécifie que c'est dans la région de Lanaudière que le taux de propriété des ménages immigrants est le plus élevé au Québec⁵². Un certain nombre de répondants dit être en situation de cohabitation, situation qui peut être temporaire et qui, dans tel cas, est possiblement liée au fait que ces répondants ont immigré récemment ou parce qu'ils sont en situation de parrainage famille, par ex : Haïti.

Selon les données 2006 de la SHQ⁵³ dans la ville de Repentigny, là où demeure la majorité des immigrants, le taux de ménages privés propriétaires est de 78,5 % (légèrement supérieur à la moyenne québécoise qui est de 76,1 %) et le taux de locataires est de 21,5 %. Les immigrants suivraient donc la tendance en termes de ratio proprio/locataire bien que l'écart soit moins accentué.

⁵² Les immigrants et le logement dans les régions administratives du Québec (2010), Dutil, D. *Le bulletin d'information de la société d'habitation du Québec, Vol. 4, no 2, Hiver.*

⁵³ SHQ, données 2006, Profils statistiques du Québec et ses régions, édition 2011, tiré de http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/profils_r%C3%A9gionaux_2011/14/Tableaux_14-1.pdf consulté le 22 février 2013.



Stratégie de recherche de logement : au premier plan la famille et les amis

La majorité des répondants ont trouvé leur logement via des connaissances : amis et famille. La deuxième source de référence est les médias. Cependant, nous n'avons pas de précisions sur les sites et journaux consultés.

Source de référence - logements	Personnes	%
Ministère de l'Immigration	1	1 %
Connaissances (amis, famille)	34	31 %
Médias (journaux, Internet)	24	22 %
Ressources communautaires	1	1 %
Autres	14	13 %

Selon certaines études, il existe peu d'information sur le pouvoir décisionnel des immigrants quant au choix du logement :

« Sachant qu'ils sont fortement limités par leurs moyens financiers et par leur méconnaissance des quartiers et de la disponibilité des logements, on peut douter de leur pouvoir réel. Le rôle joué par les structures d'accueil, tant publiques que privées, n'est sûrement pas négligeable. La littérature serait aussi assez limitée en ce qui concerne les types de logements recherchés par les nouveaux immigrants. On en sait peu sur leurs aspirations. Les analyses portent principalement sur le logement après que les immigrants se soient installés, à Montréal ou ailleurs, et non sur les types de logement visés au moment de leur arrivée. »⁵⁴

Analyser comment se font les choix résidentiels des nouveaux arrivants permettrait d'agir en amont et de prévenir des situations où ils se retrouvent confrontés à faire rapidement de nouveaux choix résidentiels, confrontés donc à devoir entrer dans une mobilité résidentielle alors qu'ils méconnaissent les logiques d'habitation dans la MRC et ailleurs (coûts, choix du quartier, accessibilité de services, etc.) et qu'ils sont en situation de stress parce qu'en période d'adaptation à plusieurs niveaux.

⁵⁴ *Les coopératives d'habitation en tant que vecteur d'intégration des immigrants*, juillet 2009. Confédération québécoise des coopératives d'Habitation, p. 17.

Le coût du loyer : première contrainte au logement

Les difficultés rencontrées par certains immigrants dans leur recherche d'un logement dans la MRC sont :

1. coût du logement (16 % des répondants)
2. statut d'immigration (6 %)

Nous avons déjà mentionné des statistiques démontrant que le coût médian des loyers dans la MRC est plus élevé que la moyenne québécoise. Il n'est donc pas étonnant que des immigrants soient confrontés à cette situation. Cependant, il faudrait analyser l'impact de tels coûts sur l'insertion socio-économique et la rétention dans le milieu, notamment des nouveaux arrivants. En outre, nous devons nous questionner sur ce que signifie la difficulté rencontrée causée par le statut d'immigration. Si le statut d'immigration fait réellement référence au statut (lors de la sélection), il nous faudrait analyser en quoi le statut a un impact sur l'obtention d'un logement. Est-ce le fait d'être réfugié, d'avoir un revenu très bas voire être sur l'assistance sociale? Est-ce le fait d'être parrainé par le conjoint et de ne pas avoir une réelle influence sur le choix du logement? Est-ce lié à la méconnaissance des propriétaires sur les statuts d'immigration et les représentations qu'ils se font de l'impact de tel ou tel statut sur le mode d'occupation du logement? Ou est-ce que le statut fait plutôt référence au fait d'être un immigrant, membre d'une minorité visible, et que c'est cela qui d'emblée entrave l'obtention d'un logement? Dans tel cas, cela induirait des notions de discrimination, de racisme, d'exclusion sociale d'une catégorie de citoyens et une réflexion s'imposerait en vue d'actions pour contrer ce type de préjugés qui mènent à la discrimination.

Exigences des propriétaires : entre légalité et illégalité

Pour obtenir un logement, certains renseignements ou dépôts sont exigés des propriétaires. Ainsi 44 % (13 ménages sur 29) ont dû donner des références. 31 % (9/29) ont donné des chèques postdatés et 27 % (8/29) ont dû donner un dépôt (argent comptant). Nos données ne nous permettent pas de dire s'il s'agit du premier versement du loyer exigé d'avance en argent comptant à titre de condition de signature du bail, ce qui est légal, ou s'il s'agit d'un dépôt en garantie lors de la signature du bail, ce qui est illégal.⁵⁵

La sécurité : premier facteur pris en compte pour le choix du logement

La majorité des répondants déclare avoir choisi l'habitat dans la MRC de L'Assomption pour la sécurité (24 %), ensuite pour le coût du loyer (20 %) et enfin pour se rapprocher de la famille et des amis (17 %). La sécurité est le deuxième motif incitant les immigrants à quitter leur logement (le plus souvent situé à Montréal), devancée par des raisons familiales liées au manque d'espace versus le coût du loyer. Les facteurs tels les espaces verts (13 %), le lieu de travail (11 %), le milieu scolaire (12 %) et la proximité du transport collectif (6 %) semblent avoir moins d'importance. Le fait que le milieu scolaire n'ait pas plus d'importance dans le choix peut étonner, car cela diffère des préoccupations dites par une majorité d'immigrants au Québec, d'autant que la grande majorité des ménages immigrants de la MRC ont des enfants. Toutefois, il nous faut considérer que les immigrants de la MRC de L'Assomption empruntent un parcours de migration secondaire, leur choix résidentiel s'opère dans un axe de comparaison avec Montréal. Pour en revenir au questionnaire, les critères tels le coût du loyer et la sécurité rejoignent ceux précisés par un grand nombre d'immigrants, qui cependant ajoutent les services d'alimentation⁵⁶, la centralité, la grandeur et la salubrité.⁵⁷

⁵⁵ Source : <http://www.cabinetavocats.gc.ca/droit-immobilier/le-bail.php>. Ce cabinet d'avocats nous rappelle qu'en tel cas le locataire à qui on exige un dépôt en garantie et qui tient à louer le logement n'a de choix que de signer le bail en payant la somme requise en présence d'un témoin. Il pourra ensuite prendre un recours de remboursement auprès de la Régie du logement.

⁵⁶ Cet élément de réponse ne figurait pas dans le questionnaire.

⁵⁷ Les immigrants et le logement dans les régions administratives du Québec (2010), Dutil, D. *Le bulletin d'information de la société d'habitation du Québec*, Vol. 4, no 2, Hiver.

L'INTÉGRATION

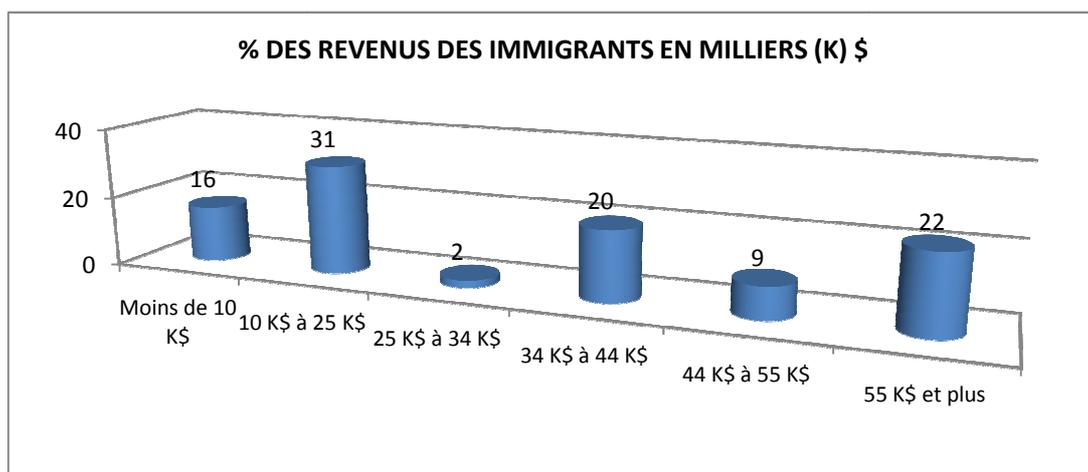
Sources de revenu

Cinquante-six pour cent des immigrants (55/98 répondants) déclarent avoir un emploi régulier, 11 % disent vivre avec le revenu du conjoint, 10 % ont des revenus d'assistance-emploi ou sociale. Les autres vivent des situations variées : travail à temps partiel, sur appel, en congé de maternité, quatre déclarent n'avoir aucun revenu, quatre disent être sans emploi, d'autres reçoivent des allocations pour leurs enfants, l'un est sur la CSST, un autre déclare avoir des épargnes, un écrit « être en recherche d'emploi ».

Revenu des immigrants

Quarante-neuf pour cent des répondants évaluent le revenu du ménage à moins de 34 000 \$

Vingt-deux pour cent des répondants déclarent que le revenu du ménage est de 55 000 \$ et plus, 9 % gagnent entre 44 000 \$ et 55 000 \$, 20 % gagnent entre 34 000 \$ et 44 000 \$, 2 % gagnent entre 25 000 \$ et 34 000 \$, 31 % des répondants déclarent un revenu entre 25 000\$ et 10 000 \$ et 16 % déclarent avoir un revenu inférieur à 10 000 \$.



Malgré le doute qui existe au sujet de la compréhension claire qu'avaient les répondants quant au terme *Revenu des ménages* et qu'il soit possible qu'un certain nombre de personnes aient inscrit leur revenu personnel, ces données indiquent qu'il y a une grande disparité de revenus et que, surtout, 16 % sont en situation financière très précaire d'autant plus lorsque nous considérons les compositions familiales des ménages et le coût médian de l'habitation dans la MRC.

Le coût médian des loyers et le taux d'effort des ménages

Comme nous l'avons mentionné, globalement, le coût médian pour les ménages propriétaires et locataires est particulièrement élevé dans les MRC de L'Assomption et des Moulins si on compare aux autres MRC de la région de Lanaudière⁵⁸. En tenant compte des coûts mensuels élevés du loyer, des dépenses en chauffage et électricité (tels que démontrés ci-dessous) et en les comparant au fait que seulement 22 % des ménages ont un revenu de 55 000 \$ et plus, nous en déduisons que le taux d'effort des ménages

⁵⁸ ISQ 2013. *Nombre d'unités d'évaluation et valeur imposable moyenne uniformisée par type d'immeuble résidentiel*, MRC de Lanaudière, Exercices financiers 2008-2012.

propriétaires et locataires immigrants serait pour un grand nombre supérieur à 30 % (seuil critique selon la SHQ).

Coûts mensuels reliés à l'habitation

*En situation de location*⁵⁹

Soixante pour cent des immigrants en situation de location ont un coût mensuel de loyer plus élevé que 650 \$ (21/35 répondants à cette question) et 26 % paient plus de 800 \$ (9/35). Soixante-quatre pour cent des répondants (9/14)⁶⁰ disent payer 75 \$ et plus par mois en frais de chauffage et d'électricité.

Propriétaires

Quatre-vingt-cinq pour cent (39/46) des propriétaires répondants dépensent 1000 \$ et plus mensuellement en remboursement d'hypothèques et de taxes. Soixante-deux pour cent (28/45) des propriétaires répondants paient 200 \$ et plus mensuellement en coûts d'énergie (chauffage, eau chaude, électricité).

Accessibilité et utilisation des services généraux dans les municipalités

Des immigrants écoresponsables

Les données sur le comportement écoresponsable des immigrants pour ce qui est de la gestion des déchets et matières recyclables révèlent que 88 % pratiquent le recyclable (85/97 répondants). La moyenne de la MRC en 2008 se situait à 58 % de résidents avec un objectif pour la MRC de 60 %⁶¹. Sans douter des bonnes pratiques des immigrants, il serait pertinent de mieux cerner ce qu'ils entendent par recyclage. Est-ce que, par exemple, ce concept englobe pour eux des pratiques qui dépassent le contexte de gestion des déchets et matières recyclables?

Des utilisateurs du transport collectif

Les immigrants utilisent le transport collectif offert par les municipalités de la MRC. 51 % des répondants disent l'utiliser. En cela, ils ont les mêmes comportements que plusieurs nouveaux arrivants au Québec, étant donné entre autres qu'un grand nombre n'a pas d'automobile ou n'a pas fait les démarches nécessaires pour l'obtention du permis de conduire québécois.

La bibliothèque municipale : le service aux citoyens le plus utilisé

Un petit nombre d'immigrants utilise les services de loisirs sportifs (aréna, sport d'équipe). On peut déduire que bon nombre de nouveaux arrivants ne savent pas patiner. L'une des participantes au groupe de discussion considère qu'elle n'a pas les moyens financiers pour utiliser l'aréna ou inscrire ses enfants à des équipes sportives. La piscine est utilisée tout de même par 46 % des répondants.

⁵⁹ Étant donné que le nombre de répondants excède le nombre de locataires (27), nous en déduisons que l'écart de réponses est possiblement lié aux répondants en situation de cohabitation. Ainsi, notre base de référence sera le total (locataires et en cohabitation, soit : 35 répondants).

⁶⁰ Pour ce tableau, notre base de référence est 14, soit 14 répondants (et non la référence de 24 locataires).

⁶¹ Source : Bulletin électronique du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (22 avril 2009). Lanaudière, Vol. 2, No 1, Jour de la terre • Spécial "Forum social" tiré de <http://crelanaudiere.ca/Bulletins/Bulletinv2n1Une.htm> consulté le 23 février 2013.

Fréquentation et utilisation des services de loisirs et culturels municipaux et régionaux

LIEU	OUI	NON
Bibliothèque	61 (70 %)	29 (30 %)
Piscine	38 (45 %)	46 (55 %)
Aréna	22 (29 %)	55 (71 %)
Équipe sportive	21 (36 %)	55 (64 %)

Contrairement à la perception que semblent avoir les intervenants terrain, les services de la bibliothèque sont utilisés par les immigrants⁶². La bibliothèque est non seulement un lieu de connaissances, mais peut s'avérer un lieu d'accompagnement et de soutien à l'apprentissage du français⁶³ et devenir, par les activités qu'elle propose, un lieu de socialisation et d'intégration sociale. Existe à Repentigny le programme Le Fouineur, programme d'aide à la réussite scolaire offert par la bibliothèque municipale. La Ville de Repentigny a remporté pour ce programme, en 2007, le grand prix catégorie Développement communautaire de la 3^e édition du mérite Ovation municipale. Le Fouineur est un outil bien fait, attractif, agréable et convivial; cependant, il serait peut-être pertinent d'évaluer la fréquence de participation et d'utilisation de ce programme par les parents et enfants immigrants⁶⁴ puisque, dans le cadre de la Table ronde auprès d'intervenants de SAFIMA en 2011, des employés de la bibliothèque municipale disaient avoir besoin de ressources pour accompagner les parents immigrants dans l'aide aux devoirs de leurs enfants. Est-ce que les services de la bibliothèque, tel le Fouineur, ont intégré dans leur prestation cette dimension « nouvel arrivant » qui peut demander aux employés d'accorder davantage d'accompagnement dans l'apprentissage, la compréhension et l'assimilation des connaissances scolaires? Est-ce que les employés de la bibliothèque ont besoin de bonification de ressources ou de compétences pour l'accompagnement spécifique de cette clientèle?

Les répondants utilisent peu les services des organismes communautaires

Les répondants au questionnaire disent à 64 % (54/84) ne pas utiliser les services d'un organisme communautaire. L'étude ne nous permet pas d'en savoir les motifs : est-ce parce qu'ils n'en ont aucun besoin, en tel cas la justification de la non utilisation s'y trouve et pourrait démontrer la réussite de l'intégration, ou est-ce parce qu'ils méconnaissent leurs services? Dans ce cas, une campagne de sensibilisation pour expliquer les bénéfices à recourir à tel ou tel service pourrait être menée auprès de ce public cible.

Le service d'urgence (police, pompiers, ambulance) via le 911 est connu

Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des répondants ont dit connaître le 911. Ce haut taux n'est pas surprenant quand on sait que les nouveaux arrivants en prennent connaissance dès leur arrivée via le *Guide apprendre le Québec*⁶⁵ et que tous les enfants du Québec reçoivent à l'école les consignes sur l'importance de connaître ce service d'urgence et ses modalités d'utilisation. On ne peut qu'être rassuré sur le fait que les immigrants, notamment les nouveaux arrivants, le connaissent.

Les immigrants ignorent l'existence du logement social-communautaire

Soixante-douze pour cent des répondants (74/103) disent ne pas connaître le logement social – communautaire. Est-il surprenant de constater cela? Savent-ils de quoi nous parlons? Si certains

⁶² Un portrait de l'immigration dans la MRC de L'Assomption, 2012. Op cit.

⁶³ Idem.

⁶⁴ Idem.

⁶⁵ MICC.

immigrants au Québec viennent de pays où existe ce mode d'occupation résidentielle (par ex. en Allemagne), ce n'est pas le cas pour tous. Aussi, comme nous l'avons indiqué dans la partie Portrait de l'habitation de la MRC de L'Assomption, il y a, somme toute, peu de logements sociaux communautaires⁶⁶ sur le territoire. Si l'on fait le recensement des unités d'habitation pour les familles et les couples (excluant les habitations exclusives pour les personnes âgées), nous estimons qu'en ce qui concerne le logement social, sur quatre HLM, un seul offre cent unités pour des familles.

Les logements communautaires

OBNL d'habitation

Les Habitations Ciné des cœurs offre neuf logements à des familles et à des personnes de 55 ans et plus, dont seulement un logement de 5 ½ pièces.⁶⁷ Il y a une possibilité de 59 logements pour familles à faible ou modeste revenu et personnes seules de moins de 60 ans aux Habitations du Chamboisé, dont 14 logements de 5 ½ et un logement de 6 pièces.

Mode coopératif

Cinq coopératives d'habitation offrent 32 logements aux familles monoparentales dont 21 sont subventionnés. Il y a 20 logements pour les familles (9 subventionnés) et 8 logements pour des couples en coopératives d'habitation multi profils ménages. La Coopérative Rivière-Bleue (qui offre 16 logements subventionnés) est une coopérative exclusivement réservée aux familles monoparentales.

En ce qui a trait à la formule coopérative en habitation, celle-ci offrirait, en plus d'un loyer à un coût abordable, un milieu de vie agréable et un lieu de rencontre et d'échanges où les immigrants peuvent se créer un réseau, un atout pour leur insertion socioéconomique, d'autant si celui-ci offre une mixité en matière de population. La réaction des nouveaux immigrants à la perspective de vivre en coopérative d'habitation semble positive, selon une étude menée par la Confédération québécoise des coopératives d'habitation. Ils disent apprécier les milieux de vie à dimension humaine, avec des cours intérieures, qui leur rappellent souvent le mode de vie de leur pays. Ils apprécient la sécurité, la présence des enfants et n'expriment pas de réticence à partager leur quotidien avec d'autres communautés culturelles. Toutefois, selon des témoignages d'immigrants vivant en coopérative à Montréal, « il est important de laisser le temps à un immigrant qui arrive au Québec de s'installer et de stabiliser plusieurs sphères de sa nouvelle vie. Sans ce temps d'acclimatation, il lui sera difficile d'adhérer à la philosophie coopérative et d'y participer activement [...]».⁶⁸

Ne serait-il pas pertinent, une fois que serait identifié et établi un intérêt pour ce mode d'habitation chez des personnes issues de l'immigration, que la MRC et la Ville de Repentigny, avec le groupe technique le GALOP, regardent la faisabilité de nouvelles habitations coopératives? D'autant plus que les nouveaux immigrants semblent actuellement peu informés sur la possibilité d'habiter en coopérative d'habitation. On estime qu'il y aurait lieu d'intensifier les efforts de communication en ce sens.⁶⁹

⁶⁶ Le logement social désigne une forme d'habitation qui implique l'aide financière d'un pouvoir public pour sa production et son administration (par ex. : HLM). Le logement communautaire repose sur une combinaison d'aide financière gouvernementale et d'investissement de la part des futurs résidents pour sa production. L'administration est pour sa part prise en charge par une société civile (par ex. : les coopératives ou les organismes à but non lucratif – OBNL). Source : *Guide d'habitation sociale et communautaire* (mars 2011). CRÉ Laurentides, CLD Centre des services santé sociaux des Sommets.

⁶⁷ Données extraites du Guide Ressources en habitation Lanaudière 2012 de la Table des partenaires en développement social de Lanaudière, www.tpdsl.org.

⁶⁸ *Les coopératives d'habitation en tant que vecteur d'intégration des immigrants*, Juillet 2009. Confédération québécoise des coopératives d'habitation, p. 32.

⁶⁹ Idem, p. 37.

Connaissance des lois, des règles et des normes

Les immigrants ont des lacunes en termes de connaissances des droits et devoirs et aussi concernant l'offre de services municipaux

Il ressort une méconnaissance en ce qui concerne les droits et devoirs des locataires et propriétaires de même qu'un manque d'information sur les services municipaux en matière d'habitation. La majorité des intervenants consultés dans le cadre de l'étude sur les coopératives d'habitation⁷⁰ sont d'avis que l'information adaptée aux nouveaux immigrants sur le logement au Québec demeure insuffisante. À cet effet, la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) a produit un guide à l'intention de cette clientèle et en évalue actuellement les retombées.⁷¹ Ces lacunes chez les immigrants établis dans la MRC pourraient avoir des conséquences importantes, notamment sur leurs droits d'accéder à un logement de qualité. En effet, les locataires connaissent peu ou mal :

- les règles régissant le bail,
- les droits et obligations,
- les normes sur la propreté et la sécurité des lieux,
- le règlement de protection du voisinage,
- les modalités de recours et de plaintes de la Régie du logement,
- l'organisme de défense de droits des locataires (Action Logement Lanaudière),
- l'existence du logement social communautaire.

La moitié des répondants ne connaissent pas les recours offerts par la Régie du logement. La très grande majorité (91 %) ne connaît pas l'existence d'Action Logement Lanaudière (organisme de défense des locataires). Bon nombre de locataires ignorent les règles de renouvellement du bail, notamment l'avis de départ ou de renouvellement et les règles concernant l'augmentation du loyer. D'autre part, même si une majorité des locataires (63 %) sont au fait des lois et règlements concernant la propreté et la sécurité des lieux, 37 % ne sont pas au courant et cette proportion est sensiblement la même en ce qui concerne l'existence de la Régie du logement et le fait d'avoir une assurance habitation.

Certains propriétaires méconnaissent les différentes taxes et les outils d'acquisition de la propriété et les mesures de sécurité et de voisinage. Bien que la majorité des répondants connaissent les taxes, municipales, scolaires et taxes de bienvenue, il est inquiétant de constater qu'un certain nombre ne les connaît pas, étant donné que ces frais augmentent parfois de façon importante les frais liés à l'habitation et doivent être pris en compte dans la planification financière des ménages. Est-ce parce que le répondant n'est pas le soutien principal du ménage et n'est ainsi pas au fait de ces taxes? Le questionnaire ne nous donne pas accès à cette donnée.

Une méconnaissance certaine des taxes municipales

Connaissent l'existence des taxes municipales	Oui 76 (77 %)	Non 23 (23 %)
Connaissent l'existence des taxes scolaires	Oui 72 (73 %)	Non 27 (27 %)
Connaissent l'existence des droits de mutation (taxe de bienvenue)	Oui 63 (64 %)	Non 35 (36 %)

Trente-huit pour cent des répondants ne sont pas au fait des outils et ressources liés à l'acquisition d'une propriété (par exemple : frais de notaire, REER (Régime enregistré d'épargne retraite), RAP (Régime d'accès à la propriété), taux d'intérêt hypothécaires, marge de crédit, courtier en assurances, courtier immobilier). Enfin, une majorité (63 %) ignore le programme de Protection du voisinage (chapeauté entre autres par le Service de police de la Ville de Repentigny).

⁷⁰ Idem, p. 32.

⁷¹ Tout comme la SCHL, et à titre d'exemple, la Ville de Montréal conçoit un guide à leur intention.

ANALYSE DES DONNÉES - GROUPES DE DISCUSSION

Nous avons rencontré des participants témoins dans le cadre de deux groupes de discussion. Le premier regroupait des locataires, le second des propriétaires. Les participants des deux groupes ont été recrutés majoritairement par l'organisme SAFIMA. Chaque groupe devait être composé de dix participants. Des contraintes d'horaire et de disponibilité ont fait en sorte que le groupe locataire a regroupé quatre participantes, le groupe propriétaire a réuni neuf propriétaires.

GROUPE LOCATAIRES

Profil des participantes

Le profil des participantes rejoint celui de la clientèle de SAFIMA. Le groupe est composé de quatre femmes, soutiens de ménage. Elles sont originaires d'Haïti (2), d'Algérie (1) et de la République du Congo (1). Deux sont monoparentales dont une qui est veuve, une est mariée avec enfants et une est célibataire sans enfant. Trois sur quatre sont venues au Québec dans la catégorie Regroupement familial, parrainées par leur conjoint. Une est venue avec son conjoint à titre de travailleuse qualifiée. Trois sont arrivées récemment au Québec, directement dans la MRC de L'Assomption; une seule a transité par Montréal. Trois demeurent à Repentigny, une à Charlemagne. Aucune n'a d'emploi. Une personne est aux études (Service à la clientèle), une est en francisation. Toutes sont dans une situation financière que l'on peut qualifier de précaire.

Dates d'arrivée : 1^{re} : Québec 2012, MRC 2012
2^e : Québec 2002, MRC 2004
3^e : Québec 2011, MRC 2011
4^e : Québec 2012, MRC 2012

Ce qui ressort de la discussion

Le rôle du réseau

Le réseau « amis et famille » a eu un rôle déterminant quant au choix du logement dans la ville de destination et dans la MRC de L'Assomption : « C'est un ami de mon mari qui nous a trouvé le logement avant même qu'on arrive au Québec ». Le premier logement ne répond pas tout à fait aux attentes (trop isolé, ne donne pas accès à un réseau, est loin des institutions scolaires, est trop cher, n'est pas à proximité des services).

Le rôle de SAFIMA

Le rôle de SAFIMA a été essentiel pour une des quatre femmes, pour la recherche de logement et pour l'accessibilité au logement (pas d'enquête de crédit).

Critères de choix du logement

Les critères pour le choix du logement ont été la proximité des services (école, travail, épicerie, église, autobus) et le calme : « Charlemagne, c'est un secteur calme ! »

Contraintes dans l'accessibilité

Deux sur quatre ont rencontré des problèmes avec leurs propriétaires (l'un avait des préjugés, l'autre ne fait pas les rénovations anticipées); 2/4 ont rencontré des problèmes pour trouver un logement et un logement abordable : « Celui-ci est encore trop cher, je veux quitter... trop cher parce que je suis sans emploi ! »

Les liens de voisinage

Les participantes disent avoir peu de liens avec leurs voisins : « Seulement un bonjour ! » Une des participantes déplore que ces voisins soient « seulement des Québécois ». Dans ce cas-ci, c'est un membre de la famille déjà installé dans la MRC qui a trouvé le logement pour le ménage avant leur arrivée.

Les lieux fréquentés

Les lieux municipaux fréquentés sont : l'église, la bibliothèque de Charlemagne (2/4 la fréquentent pour les livres, Internet, la location de CD et pour les activités pour enfants) et la piscine (2/4).

Méconnaissance des services municipaux

Les participantes démontrent une grande méconnaissance des outils d'information et événements de la ville; elles ne connaissent pas le bulletin municipal, ne savent pas qu'il y a des activités et fêtes municipales.

Méconnaissance des règles de location

Elles méconnaissent les normes liées au logement (par ex. : durée et engagement du bail, etc.).

Tendance à comparer la situation de Montréal avec celle de la MRC (banlieue de Montréal)

Les participantes ont tendance à comparer la situation qui prévaut à Montréal à celle de la MRC, notamment pour ce qui est de l'accessibilité à certains services, du coût des loyers et du racisme ambiant. Ainsi, selon ce qu'elles ont entendu dire ou selon ce qu'elles ont vécu, l'une ou l'autre dit : « À Montréal, on paie l'autobus aux étudiants qui vont aux cours de francisation alors qu'ici il semblerait que non », « Via les communautés, il y aurait la possibilité de trouver plus facilement un logement, un emploi », « Les coûts de logement sont plus bas qu'à Montréal », « Il ya moins de racisme en emploi à Montréal ».

Quelques éléments de réflexion en lien avec ces témoignages

Attitude des propriétaires locateurs

L'attitude des propriétaires est un facteur sur lequel il est pertinent de s'attarder. Selon la sociologue Alberte Ledoyen, les petits propriétaires du marché locatif se regrouperaient en deux catégories⁷² : les propriétaires poursuivant un objectif financier et les propriétaires résidents qui échappent à la gestion purement commerciale. La logique de cette deuxième catégorie s'expliquerait comme suit : pour eux, les enjeux ne se poseraient pas tant en termes de prix du loyer qu'en termes de cohabitation, de sauvegarde de leur patrimoine immobilier et de leur compétitivité sur le marché locatif. Ils sont particulièrement soucieux de la qualité des lieux. Le risque de n'être pas payé se double donc pour eux du risque de louer à des locataires peu respectueux de l'environnement. Aussi, recherchent-ils des locataires qui leur semblent pouvoir rencontrer ces exigences. Plusieurs études montrent que ces propriétaires résidents ont tendance à avoir des exigences plus élevées par rapport à des gens qu'ils jugent « à risque », dont les immigrants. Nous croyons que, s'il y avait une campagne de sensibilisation sur le thème de la diversité culturelle auprès des propriétaires de logements de la MRC, cette donnée devrait être prise en compte.

Méconnaissance des outils médias de la Ville, tel le bulletin municipal

Il serait probablement utile d'effectuer une évaluation des modes de distribution du journal, notamment pour ce qui est des tours d'habitation. Est-ce que chaque locataire a facilement accès au bulletin municipal dans ces immeubles locatifs?

⁷² Ledoyen A. 2001. Le regard des petits propriétaires sur les demandeurs de logement : étude exploratoire sur les perceptions et les attitudes des petits propriétaires envers les clientèles des minorités ethnoculturelles, Montréal, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, p. 12, cité dans Les Coopératives d'habitation.

Méconnaissance des règles de location

Les participantes du groupe de discussion et les répondants au questionnaire ont démontré que les nouveaux arrivants ont besoin d'information sur les normes, les lois, les institutions (par ex. la Régie du logement, le bail, les règles du bail, les lois régissant les augmentations, les plaintes, etc.), mais aussi sur leurs responsabilités et leurs droits avant et après la signature du bail. Il serait, à notre avis, urgent de mettre en place un atelier d'information adapté à leur réalité, c'est-à-dire qui tienne compte du fait qu'ils sont pour plusieurs de nouveaux arrivants, avec tout le stress que cela peut procurer, d'autant s'ils sont soutiens de ménage et de surcroît monoparentaux. La méconnaissance des droits et des règles crée une situation de vulnérabilité et de risques de précarité.

Tendance à comparer la situation de Montréal avec celle de la MRC (banlieue de Montréal)

Les immigrants ont des réseaux locaux, régionaux, nationaux et transnationaux, des réseaux sans frontières. Les nouvelles bonnes ou mauvaises, les informations vraies et fausses, les perceptions fondées ou nettement exagérées, les témoignages de réussites ou d'échecs circulent avant même que les immigrants aient fait le choix de migrer. Une fois sur place, ils en valident certaines, en infirment d'autres. La comparaison entre Montréal et sa périphérie est facile à faire, presque naturelle, certes inévitable. Nous avons déjà indiqué que, lorsque les immigrants quittent Lanaudière, c'est pour aller ou retourner vivre à Montréal. En leur transmettant une information cohérente qui reflète la réalité de la région, de la MRC, de la Ville et qui réponde à leurs besoins, on permettrait dans certains cas de freiner l'exode vers la métropole et d'empêcher le jeu du ping-pong migratoire (MTL – Repentigny – Montréal ou pays source – Repentigny – Montréal) qui n'est pas nécessairement apprécié ni souhaité par les immigrants eux-mêmes.

Suggestions du groupe de discussion

Après avoir entendu les différentes problématiques liées au logement, le groupe de discussion des participantes locataires a identifié deux pistes d'actions qui permettraient d'améliorer l'accessibilité au logement dans la MRC pour les personnes issues de l'immigration :

- Interagir avec un organisme référent et accompagnant,
- Profiter d'un atelier d'information sur les lois et les normes.

GROUPE PROPRIÉTAIRES

Le groupe Propriétaires est diversifié : quatre participantes sur neuf sont haïtiennes, une est mexicaine, une guatémaltèque, une colombienne, un argentin et une congolaise. Tous ont transité vers Montréal ou une autre région avant de s'établir dans la MRC. Les neuf ménages ont des enfants. Deux sont des ménages monoparentaux avec femme soutien de ménage. Les propriétaires sont résidents de la MRC depuis plus longtemps que les locataires : 5/9 depuis plus de 5 ans, 2/9 depuis moins de deux ans. La majorité (6/9) est au Québec depuis plus de 10 ans et 4/9 depuis plus de 20 ans.

Date d'arrivée :	1 ^{er} : Québec 1992	MRC 2004
	2 ^e : Québec 1991	MRC 2007
	3 ^e : Québec 1977	MRC 2002
	4 ^e : Québec 2003	MRC 2006
	5 ^e : Québec 1999	MRC 2011
	6 ^e : Québec 1995	MRC 1997
	7 ^e : Québec 2002	MRC 2011
	8 ^e : Québec 1984	MRC 2010 (approximatif)
	9 ^e : Québec 1993	MRC 2006 (approximatif)

La majorité des propriétaires (7/9) a un emploi et œuvre dans le secteur sociocommunautaire. Une participante est inspectrice d'assurance qualité en biochimie et une travaille dans le domaine de la finance. Une est sans emploi (infirmière); une autre est en congé de maladie (préposée aux bénéficiaires). Quatre participants travaillent à Montréal, deux travaillent à Repentigny, une à Boisbriand.

Ce profil s'approche de celui constaté par la SHQ en ce qui concerne les immigrantes de longue date (au pays depuis plus de vingt ans). Celles-ci sont souvent propriétaires. Et même dans le cas où elles se retrouvent soutiens de ménage, elles sont locataires dans une proportion inférieure (51 %) à celle des femmes non immigrantes soutiens de ménage (69 %)⁷³, bien que, ajoutons-nous, dans certains cas, elles soient dans une situation financière que l'on pourrait qualifier de modeste.

Ce qui ressort de la discussion

Les Motifs pour choisir la MRC et la Ville de Repentigny comme lieux de résidence

Les participants ont choisi de venir s'installer dans la MRC pour des motifs liés à la sécurité (pour les enfants), le calme, le prix abordable des maisons (en comparaison avec Montréal!), la proximité de la famille et la qualité de vie, notamment pour les enfants.

Les stratégies de recherche de maison

Trois participants sur neuf ont été convaincus par un ami ou un collègue qui résidait à Repentigny de s'y installer, 3/9 ont été convaincus par un agent immobilier : « Je voulais sortir de Montréal. Je cherchais dans les villes autour de Montréal. Un collègue de travail de mon mari nous a fait connaître la ville de Repentigny. J'ai aimé voir des enfants jouer dans la rue, l'environnement sécuritaire. », « Je pensais que c'était loin Repentigny, mais l'agent d'immeuble m'a convaincu de venir visiter une maison », « Je cherchais à Laval ou Montréal, mais l'agent d'immeuble m'a fait visiter une maison à Repentigny et le prix et la configuration de la maison et la grandeur du terrain m'ont convaincue d'acheter la maison. »

Pourquoi devenir propriétaire?

Parce que c'est un investissement, parce que cela donne plus d'espace, pour les enfants, pour recevoir la famille, pour ne pas avoir de voisin « en haut », pour une quête d'autonomie (deux Haïtiennes disent avoir eu des problèmes pour trouver des logements).

Les ménages immigrants manifesteraient une propension élevée à accéder à la propriété de leur logement. Il n'est pas simple d'expliquer ce phénomène et les facteurs que cela implique sont certainement multiples. Toutefois, ils seraient reliés aux processus d'immigration et d'installation dans la nouvelle société, les immigrants voulant se conformer au mode d'occupation dominant de la société d'accueil et à un modèle, comme nous l'avons déjà mentionné, qui s'apparente à la situation qui existait dans le pays d'origine et « pour éviter des discriminations ou des tensions qui peuvent naître de la coexistence dans l'espace résidentiel ou lors de la recherche d'un nouveau logement sur le marché privé locatif ».⁷⁴

La relation avec les voisins

La majorité des participants ont des relations avec les voisins qui se manifestent uniquement par des salutations. Certains peuvent échanger des services, par ex. : ramasser le courrier quand l'un est en voyage : « On se dit uniquement bonjour, mais je sais qu'on peut compter sur le voisin si mon enfant aurait un problème », « C'est surtout lorsque nos enfants et ceux des voisins jouent ensemble qu'on peut aller plus loin dans les relations de voisinage ». Une déplore que ses voisins soient antipathiques.

⁷³ Les femmes immigrantes et le logement sur l'île de Montréal : des besoins importants, surtout chez les représentantes de minorités visibles (2012) Leduc Stéphane, *Le bulletin d'information de la Société d'habitation du Québec*, vol. 6 no 2, printemps.

⁷⁴ Ray, B.K. et E. Moore (1991). « Access to homeownership among immigrant groups in Canada ». *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 28, n° 1, p. 1- 29. cité dans Conditions de logements des ménages immigrants au Québec, Une réalité contrastée, op. cit.

Nécessité de faire des réparations

Huit répondants affirment ne pas avoir de réparations importantes à faire. Une participante dit « Oui, j'ai des réparations majeures à faire »; elle n'a pas fait faire d'inspection préalable à l'achat.

Le taux effort (budget)

Sept participants disent que le ratio taux d'effort/revenu ne pose pas de problème; toutefois, deux disent éprouver des difficultés : un suite au divorce; un autre à la suite d'une perte d'emploi : « À l'achat, nous avions deux salaires. J'ai perdu mon emploi et avec un seul salaire pour le ménage, ça devient difficile. »

La mobilité dans la ville

Une participante va déménager pour avoir une meilleure accessibilité au transport en commun.

Il est intéressant de noter, écrit Xavier Leloup, chercheur à l'INRS, que la mobilité résidentielle paraît différer pour les ménages immigrants, puisque ceux-ci semblent encore mobiles au-delà de 35 ans, comparativement aux ménages natifs. Ce fait « s'explique sans doute par le fait que l'installation dans l'âge adulte comporte pour eux un épisode de mobilité supplémentaire, celui d'une migration internationale. Cet épisode peut dès lors retarder les autres étapes du cycle de vie ou en tout cas interférer avec ceux-ci et les étapes de leur trajectoire résidentielle ».75

L'importance des services

La proximité des services est importante pour la totalité des participants.

Le transport en commun

Deux participants utilisent le transport en commun et en sont satisfaits. Les autres ont des voitures. Nous notons que ce ratio est plus petit que celui des répondants au questionnaire. Nous notons aussi que 5/9 participants au groupe de discussion travaillent à l'extérieur de Montréal et que tous ont des enfants.

Les activités municipales et les services aux citoyens

Contrairement au groupe de discussion des locataires, la majorité connaît les activités et participe à celles-ci (par ex. : feu et glace) et la majorité lit les bulletins municipaux. Ces personnes fréquentent aussi la bibliothèque, « Les activités sont très bien pour les enfants », et utilisent l'aréna. Certaines souhaiteraient participer plus souvent aux activités, mais « les horaires ne conviennent pas ».

Ressources pour l'achat d'une maison

Les participants nous disent que les informations parviennent de manière différente selon la provenance. « Les informations ne sont pas claires! » L'une des participantes aurait souhaité recevoir de l'information sur les droits des femmes et l'accessibilité à la propriété et à l'achat d'une maison, dans le cas notamment d'une situation de conjoint de fait. Existe aussi, par exemple, un besoin de connaître les programmes de subvention pour les rénovations : « C'est souvent l'entourage qui nous indique les choses à vérifier lors de l'achat ». D'autre part, les ménages propriétaires participants affirment connaître les taxes de bienvenue et municipales.

Suggestion du groupe de discussion

Afin de pallier le manque d'information concernant l'accessibilité à la propriété, les participants ont suggéré que la municipalité distribue un *kit* des règlements et services de la ville.

⁷⁵ Les conditions de logement...(2005). Leloup, X. Op cit.

CONCLUSION

Cette étude, en considérant les limites méthodologiques énumérées, apporte de nouvelles informations sur les conditions d'habitation des personnes issues de l'immigration et résidentes dans la MRC de L'Assomption. L'hypothèse de départ de cette étude était que plusieurs personnes (familles) issues de l'immigration sont victimes de discrimination relativement à l'accès à l'habitation et ont une méconnaissance de leurs droits.

La question de la discrimination abordée par certaines personnes issues de l'immigration devrait être analysée plus en profondeur; la diversité culturelle est en croissance dans la MRC de L'Assomption et est somme toute un phénomène récent. Il serait d'autant plus pertinent que la MRC et la Ville de Repentigny inscrivent dans leur plan d'action des mesures pour analyser cette situation. Tout phénomène de discrimination brime les droits individuels et atteint la dignité des personnes tout en fragilisant la communauté qui a besoin de miser sur ses capacités à mobiliser tous les citoyens autour d'une vision du développement dont l'idéal serait solidaire et durable. La discrimination prend plusieurs formes, elle peut être directe : refuser de louer à une personne à cause de son origine et de son statut social ou dénigrer quelqu'un sur la base de préjugés négatifs liés à sa différence; elle peut être indirecte : demander par exemple des références alors qu'on sait que les nouveaux arrivants auront de la difficulté à en présenter, et elle peut être systémique ou structurelle : ne pas s'assurer que tous ont accès à l'information sur leurs droits et responsabilités.

Le portrait que nous avons des nouveaux arrivants et des immigrants dans la MRC nous indique qu'une majorité provient d'Haïti et que certains subissent une situation de discrimination au logement, que parmi les cohortes d'immigrants de la MRC (européens, africains, caribéens, latino-américains), un certain nombre ne maîtrise pas le français. Cette lacune peut certes constituer une contrainte à la bonne compréhension des règles et des droits d'accès à l'habitation. De plus, le sondage nous indique que plusieurs méconnaissent leurs droits et responsabilités en termes de logement, d'accessibilité au logement et à la propriété et que cette méconnaissance est liée au fait d'être un nouvel arrivant, et aussi certainement aux modes de diffusion de l'information dont l'efficacité mériterait d'être évaluée. Ces constats devraient être pris en compte, si ce n'est déjà fait, dans la prestation et la promotion des services municipaux aux citoyens et dans des campagnes de sensibilisation à la diversité et aux droits fondamentaux auprès notamment des propriétaires de logements privés.

Ce portrait aura aussi permis de faire ressortir le fait que, dans la MRC de L'Assomption, plusieurs femmes immigrantes sont parrainées, qu'un certain pourcentage parmi celles-ci sont soutiens de ménage et font partie des familles à faible revenu dans une MRC où les coûts des logements et des propriétés sont plus élevés que la moyenne québécoise. En outre, le sondage a dévoilé que plusieurs ménages immigrants, propriétaires et locataires, seraient dans une situation financière précaire, étant donné que leur taux d'effort consacré à l'habitation est supérieur à 30 % et que le revenu familial d'un bon nombre est en deçà de 44 000 \$. Dans le cadre du groupe de discussion, nous avons pu constater, en effet, que des ménages locataires, dont le soutien de ménage est une femme, vivent une situation de précarité économique suggérant la nécessité de regarder de possibles alternatives à l'offre actuelle de logements sur le territoire de la MRC. Par ailleurs, nous avons noté que la composition familiale peut être différente du modèle québécois, que la cohabitation familiale existe et que, compte tenu de l'offre logements dans la MRC, des ménages immigrants se retrouvent dans une situation de surpeuplement.

Nous nous demandions au début de cette recherche, ce que représentait « être propriétaire » en terre québécoise pour un immigrant. Être propriétaire, pour des personnes issues de l'immigration, c'est avoir accès à un espace, pourrait-on résumer. C'est pouvoir assumer son rôle de parent et offrir un espace aux enfants pour qu'ils puissent s'épanouir. Avoir une maison, c'est aussi pour certains, acquérir de l'autonomie,

pour ne plus être à la merci de propriétaires discriminants. C'est aussi se rapprocher de sa famille et de ses amis. La moitié des ménages immigrants propriétaires du groupe de discussion travaillent à Montréal, mais ils ont choisi de vivre dans la MRC, parce que leurs familles ou parce des amis s'y trouvent et aussi parce que le coût des maisons, bien que relativement élevé, est moins cher qu'à Montréal.

L'accession à la propriété renvoie, nous le savons, à la notion anthropologique d'ancrage identitaire. C'est la possibilité de façonner son intérieur selon sa vision du monde et son héritage culturel, c'est enfin pouvoir définir ses limites, la ligne entre son espace et celui de l'autre, vieux réflexe grégaire. Ce comportement qui se répète de génération en génération, au-delà des frontières culturelles, fait se rapprocher les immigrants des ménages natifs. Ce qui les distingue, c'est ce désir avoué d'acquérir une propriété « pour recevoir la famille », cette famille qui, bien souvent en touriste, viendra les visiter quelques jours, voire quelques semaines! Avoir une maison, c'est aussi habiter un quartier, c'est avoir la possibilité de tisser des liens. Nous avons appris que les liens de voisinage conviviaux créent un sentiment de sécurité chez certains et peuvent être des supports à l'intégration, notamment par les liens développés entre enfants.

Bien que le sondage révèle des dépenses mensuelles très élevées pour la majorité des ménages propriétaires immigrants, des dépenses trop élevées eu égard au revenu disponible, ceux qui ont participé au groupe de discussion évaluaient ne pas avoir de problèmes de budget. Il serait intéressant d'approfondir cette question afin d'analyser quelles sont leurs stratégies de gestion budgétaire, leurs pratiques de bouclage de revenu (double, triple emploi), le type d'administration qu'ils adoptent concernant l'offre et la demande familiale des biens de consommation, etc.

Si le taux d'allongement de la période d'immigration a un effet positif sur le taux de propriété, comme nous le démontrent plusieurs études, celui-ci, comme nous l'avons constaté, n'a malheureusement pas nécessairement d'effet positif sur le taux d'effort des ménages immigrants de la MRC ni sur leur situation économique. Des études ont démontré que des facteurs tels l'accessibilité à l'emploi et les conditions locales du marché de l'habitation ont une incidence importante sur l'amélioration de leur situation.

Un autre critère à prendre en compte serait celui de la catégorie d'immigration. En effet, si la politique d'immigration du Québec sélectionne les immigrants selon les probabilités qu'ils ont de s'intégrer à la société d'accueil, notamment pour les travailleurs qualifiés, certaines catégories d'immigrants, comme celles du Regroupement familial et des réfugiés, une portion non négligeable des immigrants de la MRC de L'Assomption, « se retrouvent face à des situations sociales qui restent difficiles, pouvant entraîner la défavorisation sociale et la précarité du maintien dans un logement décent répondant aux besoins des personnes et des familles. »⁷⁶

Nous savons que la municipalité de Repentigny est celle qui est la plus interpellée pour la prise en compte de la diversité culturelle sur son territoire. Bon nombre de ménages immigrants, notamment locataires, méconnaissent les médias municipaux et les services aux citoyens, sauf celui de la bibliothèque municipale qui s'avère être le lieu de loisirs fréquenté par la majorité. La bibliothèque municipale est aussi le lieu d'accompagnement aux devoirs via le programme pédagogique Le Fouineur. Nous avons mentionné déjà qu'il serait pertinent d'analyser l'efficacité de ce programme auprès des familles immigrantes, notamment auprès des nouvelles arrivantes qui ont des lacunes dans la maîtrise du français. La bibliothèque pourrait aussi être utilisée comme lieu de transmission d'informations générales auprès des nouveaux arrivants.

La Ville de Repentigny a inscrit la dimension interculturelle dans sa planification stratégique. Elle prévoit inscrire la prise en compte de la diversité culturelle à titre d'orientation lors de la mise à jour de sa politique familiale : « En matière de planification urbaine, les villes ont à adapter leurs pratiques pour favoriser l'inclusion sociale et la mixité ethnoculturelle, pour mieux répondre notamment aux besoins en matière de

⁷⁶ Les conditions de logement, INRS, 2005. X. Leloup, op cit.

logement et de transport. [...] Inscrire la prise en compte de la diversité ethnoculturelle dans la planification stratégique contribue également à maximiser la synergie entre le milieu municipal et les intervenants socioéconomiques et culturels pour s'assurer que tous convergent vers une vision commune et des objectifs complémentaires. »⁷⁷ La prise en compte de la diversité ethnoculturelle suggère une approche transversale dans l'ensemble de l'organisation municipale et des services offerts.

RECOMMANDATIONS

Certains défis qui se présentent aux ménages immigrants dans leur recherche d'habitation rejoignent ceux qui se posent aux ménages natifs. Le coût des logements et des propriétés par rapport au revenu disponible est certainement un problème partagé; l'offre de logements communautaires dans la MRC concerne l'ensemble des résidents à qui cette alternative pourrait convenir. Toutefois, certains défis sont spécifiques aux immigrants : l'offre de logements pas toujours adaptée à la composition familiale des ménages, la méconnaissance des droits et des responsabilités, l'isolement et la non maîtrise du français particulièrement chez les femmes parrainées, le manque d'information sur les services aux citoyens, la difficulté d'avoir des références liée au statut de nouvel arrivant, la discrimination au logement, et dans certains cas à l'emploi, sont de ceux-là. Compte tenu de cette réalité, nous recommandons aux acteurs de la MRC de L'Assomption les actions suivantes.

Afin de bonifier l'accessibilité au logement

1. Offrir un atelier d'information sur les lois et normes (SHQ, municipalité et Service de police).
2. Mettre en place un atelier d'information (adapté) sur la gestion du budget et la capacité de payer en collaboration avec l'ACEF.
3. Informer les nouveaux arrivants sur des programmes de la SHQ (supplément au logement, allocation au logement, etc.).
4. Distribuer une meilleure information sur les services en termes de francisation, d'accessibilité aux études et de qualité du milieu de vie.
5. Sensibiliser les propriétaires à la diversité culturelle et à la Charte des droits et libertés.
6. Sensibiliser les employeurs aux compétences des travailleurs issus de l'immigration.
7. Inventorier les possibilités pour du logement communautaire et valider auprès des ménages immigrants leur intérêt pour ce type d'habitation.
8. Mieux transmettre l'information sur les services municipaux.
9. Faire connaître et s'assurer de l'efficacité de la distribution du bulletin municipal.
10. Faire connaître et valoriser le rôle de référence de SAFIMA auprès des propriétaires immigrants.
11. Étudier la possibilité d'étendre les laissez-passer de transport collectif et les modalités OPUS à la clientèle démunie incluant les personnes issues de l'immigration.
12. Créer un événement « Bienvenue » pour tous les nouveaux résidents de la municipalité.
13. Partager avec les acteurs du milieu l'orientation prise en compte de la diversité culturelle de la planification stratégique de la municipalité de Repentigny.

⁷⁷ *Trousse d'information à l'intention des municipalités du Québec sur les enjeux de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle* (2012) document de travail, MICC, Ville de Gatineau, Recherche et rédaction : Anne Martin, IDL experts conseils, op. cit.

Afin de bonifier les conditions d'accès à la propriété

1. S'assurer de la distribution du kit de règlements et services municipaux à tous les nouveaux propriétaires.
2. Avoir, aux bureaux de la municipalité et dans des organisations communautaires, des exemplaires du Guide *À parts égales, à part entière, L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec*. S'assurer que les différents intervenants institutionnels connaissent le Guide et transmettent l'information aux nouvelles arrivantes, notamment sur la situation du conjoint de fait.
3. Mettre en place un atelier sur la gestion du budget et la capacité de payer, adapté à la réalité des nouveaux arrivants qui souhaitent acquérir une propriété.
4. Mettre en place un atelier sur l'achat d'une propriété.
5. Sensibiliser les institutions financières à l'accompagnement des personnes issues de l'immigration pour l'achat d'une maison.
6. Valoriser et faire connaître la Fête des Voisins aux intervenants et différents acteurs des milieux.

BIBLIOGRAPHIE

Articles scientifiques

- Hiebert, D., P. Mendez, et E. Wyly. 2006. « S'établir dans un nouveau pays : constatations relatives à l'immigration et aux marchés du logement en milieu métropolitain découlant de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada », dans *Revue canadienne de recherche urbaine*, vol. 15, no 2, p. 101-102, cité dans Les coopératives d'habitation en tant que vecteur d'intégration des immigrants (2009).
- Ledoyen, A. 2001. *Le regard des petits propriétaires sur les demandeurs de logement : étude exploratoire sur les perceptions et les attitudes des petits propriétaires envers les clientèles des minorités ethnoculturelles*, Montréal, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, p. 12, cité dans Les Coopératives d'habitation.
- Leloup, X., avec la collaboration de V. Ferreira. 2005. *Conditions de logements des ménages immigrants au Québec, Une réalité contrastée*, INRS-Urbanisation, Culture et Société, SHQ.
- Ray, B.K. et E. Moore (1991). « Access to homeownership among immigrant groups in Canada ». *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 28, n° 1, p. 1-29, cité dans Leloup, X., op cit.
- Segaud, M., J. Brun et J.-C. Driant. 2002. *Dictionnaire de l'habitat et du logement*. Paris : Armand Colin, cité dans Conditions de logements des ménages immigrants au Québec, Une réalité contrastée, INRS-Urbanisation, Culture et Société, Leloup X. avec la collaboration de V. Ferreira, Mai 2005, p. 5.

Portraits

- Bulletin électronique du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (22 avril 2009). Lanaudière, Vol. 2, No 1, Jour de la terre • Spécial "Forum social", tiré de <http://crelanaudiere.ca/Bulletins/BulletinV2n1Une.htm>
- Immigration et métropoles. 1999. "La cohabitation interethnique en HLM", Synthèse de la journée de réflexion tenue à Montréal, *Projet : Les municipalités et la gestion de la diversité*, 15 octobre, p. 11, cité dans Les coopératives d'habitation en tant que vecteur d'intégration des immigrants, Juillet 2009, p. 22.
- « Le marché du travail de la MRC de L'Assomption », Étude, Emploi Québec, Service Canada, 2009. Publication disponible : <http://emploi.quebec.net/francais/regions/lanaudiere/publications.htm>.
- *Les coopératives d'habitation en tant que vecteur d'intégration des immigrants*, Juillet 2009, Confédération québécoise des coopératives d'habitation.
- *Les immigrants et le logement dans les régions administratives du Québec*. 2010. Dutil, D., Vol. 4, no 2, Hiver.
- Les femmes immigrantes et le logement sur l'île de Montréal : des besoins importants, surtout chez les représentantes de minorités visibles. 2012. Leduc Stéphane, *Le bulletin d'information de la Société d'habitation du Québec*, vol. 6, no 2, printemps.
- Portrait régional en immigration (revu 2011). CRÉ Lanaudière, source tableau : Connaissance du français et de l'anglais des personnes immigrantes admises de 1997 à 2006 et présentes dans la région Lanaudière, en 2008, selon les municipalités régionales de comté (MRC), données MICC.

- Portrait sommaire sur la santé des communautés du sud de Lanaudière : la MRC de L'Assomption et la MRC Les Moulins, Robert Lagrange, CLSC Lamater, et Sylvie Nault, CLSC Meilleur, Service d'organisation communautaire, p. 4, tiré de <http://www.csss.sudlanaudiere.ca/Documents/Portrait%20sommaire%20sur%20la%20sant%C3%A9%20des%20communaut%C3%A9s%20du%20sud%20de%20Lanaudi%C3%A8re.pdf>
- *Se loger dans Lanaudière, Portrait statistique de la situation résidentielle de la population lanaudoise* (mars 2002), PowerPoint, TPDSL, Chargés de projet : Théolis M. et M. Lapierre.
- *Un portrait de l'immigration dans la MRC de L'Assomption, Enjeux et nécessité d'une action concertée*, Anne Martin, IDL e.c (déc. 2012), Étude coordonnée par A. Haroud et É. Tavares-Lemay, SAFIMA avec la coll. de I. Breault, AVSEC, dossier interculturel, CSA, p. 19.

Guides

- *Guide d'habitation sociale et communautaire* (mars 2011). CRÉ Laurentides, CLD Centre des services santé sociaux des Sommets.
- *Répertoire des ressources en habitation communautaire de Lanaudière* (2012). TPDSL, www.tpdsl.org.
- *Trousse d'information à l'intention des municipalités du Québec sur les enjeux de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle* (2012). Document de travail, MICC Coordination : Section de la diversité culturelle, Service des arts, de la culture et des lettres, Ville de Gatineau, Recherche et rédaction : Anne Martin, IDL experts conseils.

Statistiques

- Bulletin statistique régional 2012.
- *Coup d'œil sur la MRC de L'Assomption* (édition 2008). Payette, J., en coll. avec Simoneau, M.-E., Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, tiré de www.agencelanaudiere.qc.ca.
- Institut de la statistique du Québec, *Bulletin régional Lanaudière, édition 2012, p. 14*, tiré de http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/14_Lanaudiere.pdf.
- *Le marché de l'habitation régional Montréal Métropolitain – Lanaudière – Le Suroît, Services économiques et affaires publiques 2011-2012*, APCHQ.
- *Profil statistique de l'habitation Lanaudière* (2005). Société d'habitation du Québec, Lanaudière, tiré de www.habitation.gouv.qc.ca.
- *Profiles statistiques du Québec et ses régions - Édition 2011*, Société d'habitation du Québec, tiré de http://www.habitation.gouv.qc.ca/documents_et_references/profils_statistiques_du_quebec_et_ses_regions_edition_2011/lanaudiere.html
- *Tableaux statistiques SHQ, Ménages privés selon le mode d'occupation du logement*, 2006.
- Statistiques Canada, *Recensement canadien 2006*, fichier 94-581-XCB2006001.

ANNEXE 1

PARTENAIRES DE SAFIMA DANS CE PROJET

Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL)

Soutien dans l'élaboration du projet, membre du comité de suivi et soutien financier.

Perspectives nouvelles

Personne ressource et expertise en matière d'immigration.

Groupe d'aménagement de logements populaires de Lanaudière (GALOP)

Expertise en matière d'habitation, gestion des données du sondage et membre du comité de suivi.

Ville de Repentigny

Lettre d'appui, soutien financier pour l'impression du rapport de recherche et membre du comité de suivi.

Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière (CSSSSL)

Soutien dans l'élaboration du projet et membre du comité de suivi.

Centre d'Intégration Professionnelle de Lanaudière (CIPL)

Prêt de locaux ainsi que soutien logistique qui couvre l'utilisation du matériel bureautique.

ANNEXE 2

OUTILS DE CUEILLETTE DE DONNÉES



QUESTIONNAIRE « HABITATION »

Le SAFIMA, Service d'aide à la famille immigrante de la MRC de L'Assomption, souhaite connaître votre situation en habitation afin de mieux répondre à vos besoins. Ce questionnaire demeurera sous toutes réserves la propriété de SAFIMA et servira uniquement à des fins d'analyse. Ce questionnaire est confidentiel; veuillez donc ne pas y inscrire votre nom. Pour toutes questions, laissez-nous un message détaillé au 514-839-7830. Merci.

SECTION 1 : PROFIL DES OCCUPANTS

Dans votre logement, vous êtes...

1. SITUATION : (Une personne âgée de 18 ans et plus est considérée comme un adulte)	<input checked="" type="checkbox"/>
1. 1 adulte ou 2 adultes	<input type="checkbox"/>
2. 1 adulte, 1 enfant	<input type="checkbox"/>
3. 1 adulte, 2 enfants	<input type="checkbox"/>
4. 1 adulte, 3 enfants	<input type="checkbox"/>
5. 1 adulte, 4 enfants	<input type="checkbox"/>
6. 2 adultes, 1 enfant	<input type="checkbox"/>
7. 2 adultes, 2 enfants	<input type="checkbox"/>
8. 2 adultes, 3 enfants	<input type="checkbox"/>
9. 2 adultes, 4 enfants	<input type="checkbox"/>
10. Autres - spécifiez :	<input type="checkbox"/>

2. INSCRIRE L'ÂGE DE CHAQUE PERSONNE (adulte et enfant)								

3. Veuillez cocher la case correspondant aux revenus bruts actuels (avant impôts) (2011) du ménage :

1. Moins de 10 000 \$	<input type="checkbox"/>
2. 10 000 \$ à 25 000 \$	<input type="checkbox"/>
3. 25 001 \$ à 29 500 \$	<input type="checkbox"/>
4. 29 501 \$ à 34 000 \$	<input type="checkbox"/>
5. 34 001 \$ à 44 000 \$	<input type="checkbox"/>
6. 44 001 \$ à 50 000 \$	<input type="checkbox"/>
7. 50001 \$ et plus	<input type="checkbox"/>

4. Quelle est votre principale source de revenu?

1. Emploi régulier	
2. Travailleur autonome	
3. Revenus du conjoint	
4. Revenus de l'assistance sociale ou à l'emploi (exemples : aide sociale, allocations, chômage)	
5. Autre	Spécifiez :

5. Quel est votre statut accordé par le ministère de l'Immigration?

1. Travailleur qualifié	
2. Étudiant	
3. Parrainé	
4. Réfugié	

6. Quel est le statut des autres personnes cohabitant avec vous, s'il y a lieu?

Statut accordé	Indiquez le nombre de personnes ayant ce statut
1. Travailleur qualifié	
2. Étudiant	
3. Parrainé	
4. Réfugié	

SECTION 2 : SITUATION ACTUELLE DE RÉSIDENCE**7. Veuillez cocher la case correspondant à votre situation actuelle (2012) :**

1. Locataire	
2. Propriétaire	
3. Autre	Spécifiez :

8. Si vous êtes locataire, veuillez cocher la case correspondant au coût mensuel de votre loyer :

1. 450 \$ et moins	
2. 451 \$ à 500 \$	
3. 501 \$ à 550 \$	
4. 551 \$ à 600 \$	
5. 601 \$ à 650 \$	
6. 651 \$ à 700 \$	
7. 701 \$ à 750 \$	
8. 751 \$ à 800 \$	
9. 801 \$ et plus	

9. Ce montant comprend-il les frais de chauffage et d'électricité?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
10. Sinon, combien vous en coûte-t-il par mois?	_____ \$/mois

11. LOGEMENT ACTUEL :	<input type="checkbox"/> Chambre <input type="checkbox"/> 2 ½ <input type="checkbox"/> 3 ½ <input type="checkbox"/> 4 ½ <input type="checkbox"/> 5 ½
	<input type="checkbox"/> Autre - spécifiez : _____

12. Avez-vous fourni certains renseignements à votre propriétaire? Lesquels?

- 12.1. Références Oui Non
12.2. Chèques postdatés Oui Non
12.3. Argent comptant exigé (dépôt) Oui Non
12.4. Autres – spécifiez : _____

**13. Avez-vous éprouvé de la difficulté à vous trouver un logement dans la MRC de L'Assomption?
Si oui, quelles sont les raisons d'après vous? Cochez tout ce qui s'applique.**

- 13.1. Statut du ministère de l'immigration (immigrant, réfugié, parrainé) Oui Non
13.2. État civil (célibataire, séparé mais toujours légalement marié, divorcé, veuf) Oui Non
13.3. Parent monoparental Oui Non
13.4. Coût du loyer trop élevé Oui Non
13.5. Situation géographique peu avantageuse Oui Non
13.6. Demande de renseignements à fournir au propriétaire Oui Non
13.7. Autre, spécifiez : _____

14. Si vous êtes propriétaire, quel est le coût de vos dépenses mensuelles (remboursement d'hypothèque, taxes)?	_____ \$
15. Quel est le coût de l'énergie (chauffage, eau chaude, électricité) par mois?	_____ \$

SECTION 3 : HISTORIQUE DE RÉSIDENCE

16. Comment avez-vous trouvé ou choisi votre logement? Vous pouvez cocher plus d'une case.

1. Ministère de l'Immigration	<input type="checkbox"/>
2. Connaissances (amis, famille)	<input type="checkbox"/>
3. Médias (journaux, Internet)	<input type="checkbox"/>
4. Ressources communautaires	<input type="checkbox"/>
5. Autres – spécifiez :	_____

17. Sur quelle (s) base (s) avez-vous fait le choix de votre logement? Vous pouvez cocher plus d'une case.

1. Pour le prix du loyer	<input type="checkbox"/>
2. Pour prioriser l'accès aux transports collectifs	<input type="checkbox"/>
3. Près d'un espace vert	<input type="checkbox"/>
4. Pour se rapprocher du réseau social (famille, amis)	<input type="checkbox"/>
5. Pour la sécurité du quartier	<input type="checkbox"/>
6. Pour se rapprocher du lieu de travail	<input type="checkbox"/>
7. Pour le milieu scolaire	<input type="checkbox"/>
8. Autres – spécifiez :	_____

18. Dans quelle ville de la MRC de L'Assomption habitez-vous présentement?

1. Repentigny	<input type="checkbox"/>
2. L'Assomption	<input type="checkbox"/>
3. Charlemagne	<input type="checkbox"/>
4. St-Sulpice	<input type="checkbox"/>
5. L'Épiphanie	<input type="checkbox"/>
6. Autres – spécifiez :	_____

19. Depuis combien de temps habitez-vous dans la MRC de L'Assomption?

1. Moins d'un an	<input type="checkbox"/>
2. 1 an	<input type="checkbox"/>
3. 2 ans	<input type="checkbox"/>
4. 3 ans	<input type="checkbox"/>

5. 4 ans et plus	
------------------	--

20. Comment avez-vous développé votre réseau social dans la région? Cochez tout ce qui s'applique.

1. Famille	
2. Amis	
3. Voisins	
4. Collègues de travail	
5. Camarade dans le milieu d'études	
6. Coéquipier dans une activité sportive ou culturelle	
7. Autre :	

21. À quel endroit habitiez-vous avant de vous installer dans la MRC de L'Assomption?

1. Région de Montréal	
2. Autre région dans la province de Québec	
3. Autre province canadienne	
4. États-Unis	
5. Autre pays	

22. Pour quel motif avez-vous quitté votre ancienne résidence?

1. Sécurité insuffisante	
2. Espaces verts insuffisant	
3. Raison familiale	
4. Travail	
4. Autres – spécifiez :	

SECTION 4 : DROITS ET OBLIGATIONS

23. Connaissez-vous le vocabulaire lié au logement comme, par exemple, 2 ½, semi-meublé, chauffage inclus, entrée laveuse-sécheuse, etc.?

Oui Non

24. Pour les locataires, connaissez-vous les règles s'appliquant au renouvellement de votre bail?

24.1. Concernant le délai pour aviser votre départ ou le renouvellement

Oui Non

24.2 Concernant l'augmentation du loyer

Oui Non

25. Connaissez-vous les lois et règlements concernant avec la propreté et la sécurité des lieux?

Oui Non

26. Connaissez-vous l'existence de la Régie du logement?

Oui Non

27. Avez-vous une assurance-habitation?

Oui Non

SECTION 5 : ACQUISITION D'UNE PROPRIÉTÉ

28. Connaissez-vous les outils et ressources liés à l'acquisition d'une propriété (exemples : frais de notaire, REER, RAP, taux d'intérêts hypothécaires, marge de crédit, courtier en assurances, courtier immobilier)?

Oui Non

29. Connaissez-vous l'existence des taxes municipales?

Oui Non

30. Connaissez-vous l'existence des taxes scolaires?

Oui Non

31. Connaissez-vous l'existence des droits de mutation (taxe de bienvenue)?

Oui Non

SECTION 6 : SERVICES AUX CITOYENS DANS LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE L'ASSOMPTION EN CAS DE PROBLÈMES/LITIGES CONCERNANT LA RÉSIDENCE

32. Connaissez-vous l'existence de la Protection du voisinage?

Oui Non

33.1. Connaissez-vous les services de recours et plaintes de la Régie du logement?

Oui Non

33.2. Si oui, avez-vous déjà utilisés ces services? Oui Non

34. Connaissez-vous l'existence d'Action Logement Lanaudière (organisme de défense des locataires)?

Oui Non

SECTION 7 : SERVICES GÉNÉRAUX AUX CITOYENBS DANS LAES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE L'ASSOMPTION

35. Utilisez-vous les transports collectifs de votre municipalité?

Oui Non

36. Faites-vous la gestion de vos déchets et matières recyclables?

Oui Non

37. Utilisez-vous les services de loisirs et de cultures suivantes dans votre municipalité/région?

37.1. Bibliothèque Oui Non

37.2. Piscine Oui Non

37.3. Aréna Oui Non

37.4. Équipe sportive Oui Non

37.5. Organisme communautaire Oui Non

38. Connaissez-vous l'existence la ligne 911 (Services d'urgence : police, pompiers, ambulance)?

Oui Non

39. Connaissez-vous l'existence du logement social-communautaire?

Oui Non

Commentaires :

GRILLE D'ANIMATION - GROUPES DE DISCUSSION

Horaire

- Les échanges durent 1 h 20
- Ce temps est réparti en 4 blocs de 20 minutes

Grille d'animation

Première partie : l'habitation, l'habitat, l'habitus

Question 1 : Est-ce que votre logement/maison vous satisfait?

Question 2 : Trouvez-vous votre logement/maison bien situé?

Question 3 : Fréquentez-vous des gens du quartier, des lieux de culte, culturels et sportifs?

Deuxième partie : l'accessibilité aux ressources

Question A : Connaissez-vous les ressources, les normes et les lois en matière d'habitation?

Question B : Avez-vous des suggestions pour améliorer l'accessibilité à l'habitation?

ANNEXE 3

TENDANCES PORTRAIT DE L'IMMIGRATION 2007-2011⁷⁸

La région administrative de Montréal demeure le principal pôle d'attraction des nouveaux arrivants; 72,1 % envisagent de s'y établir.

L'immigration économique importante

La catégorie Immigration économique représente au Québec 67,6 % des admissions; cette proportion s'élève à 69,8 % en 2011. 20,9 % des immigrants admis de 2007 à 2011 relèvent de la catégorie Regroupement familial, 9,9 % de celle des réfugiés et des personnes en situation semblable, tandis que la catégorie Autres immigrants compte pour 1,6 % des admissions.

Ratio hommes /femmes

Les femmes se concentrent à 62,9 % dans la catégorie Immigration économique, une part plus faible que celle observée parmi les hommes (72,2 %). Inversement, les femmes se retrouvent proportionnellement en plus grand nombre que les hommes dans la catégorie Regroupement familial (25,3 % comparativement à 16,6 %).

Les immigrants sont jeunes

Au Québec, les immigrants sont jeunes. En effet, 69,9 % d'entre eux ont moins de 35 ans (idem pour les catégories Regroupement familial et Réfugiés) dont 37 % qui ont de 25 à 34 ans.

Une majorité connaît le français

62,8 % des personnes admises de 2007 à 2011 déclarent connaître le français au moment de leur arrivée; pour Regroupement familial, ce chiffre baisse à 50,6 %.

La majorité est très scolarisée (situation différente pour les réfugiés sélectionnés à l'étranger⁷⁹)

63,9 % des immigrants détiennent 14 années et plus de scolarité. 33 % détiennent 17 années et plus. Notons que les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à posséder un tel niveau d'études (37 % comparativement à 29 %).

La majorité souhaite intégrer le marché du travail

De 2007 à 2011, 76,4 % des immigrants âgés d'au moins 15 ans avaient l'intention d'intégrer le marché du travail québécois. Le taux d'activité projeté est nettement plus élevé chez les hommes (87,2 %) que chez les femmes (65,6 %). Dans la catégorie Regroupement familial, le taux d'activité projeté est de 73,1 % chez les hommes et 56,3 % chez les femmes. Chez les réfugiés reconnus sur place, le taux d'activité projeté est plus élevé chez les hommes (76,7 %) que chez les femmes (63,7 %). Chez les réfugiés pris en charge par l'État, le taux d'activité projeté des hommes s'élève à 68,9 % en comparaison d'un taux plus faible, 51,0 %, noté chez les femmes.

L'expérience professionnelle est variable selon la catégorie

Environ 39,1 % des immigrants actifs de la catégorie Travailleurs qualifiés sont de nouveaux travailleurs. Cette part se situe à 46,3 % chez les femmes et à 33,7 % chez les hommes. 83,8 % des immigrants actifs de la catégorie Regroupement familial sont de nouveaux travailleurs. Les nouveaux travailleurs

⁷⁸ Synthèse à partir de données du portrait statistique du MICC, juin 2012, tiré de http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Portraits_categories_2007_2011.pdf consulté le 5 septembre 2012.

⁷⁹ Réfugié sélectionné à l'étranger : immigrant de la catégorie Réfugiés et personnes en situation semblable sélectionnés et admis au Québec sous la responsabilité du gouvernement.

représentent la quasi-totalité (96,7 %) des immigrants actifs au sein de la catégorie Réfugiés et personnes en situation semblable.

Regroupement familial : femmes et hommes se répartissent différemment selon les régions de naissance

L'Afrique du Nord présente l'écart observé le plus important. Cette région détient le premier rang des régions sous-continentales chez les femmes avec 22,1 % de l'effectif féminin, mais occupe la deuxième place chez les hommes (14,9 %). Par ailleurs, la région des Antilles se situe à la première position chez les hommes avec 17,4 % des admissions, tandis que cette proportion est de 13,8 % pour le groupe des femmes.

Quelques caractéristiques spécifiques à la catégorie Réfugiés

50 % du groupe Réfugiés reconnus sur place sont natifs de l'Amérique (Mexique, Haïti) et vivent majoritairement à Montréal.

Réfugiés pris en charge par l'État

53,7 % des nouveaux immigrants de la catégorie Réfugiés et personnes en situation semblable sont établis dans la grande région administrative de Montréal; c'est donc dire qu'un très grand nombre est dirigé vers d'autres régions de destination. Plus du tiers (36,8 %) des personnes réfugiées de ce groupe sont nées en Colombie, 12,0 % en Iraq, 11,5 % au Bhoutan, 8,9 % en République démocratique du Congo et 6,1 % au Népal.

75,6 % des réfugiés pris en charge par l'État admis de 2007 à 2011 ne connaissent ni le français ni l'anglais au moment de leur arrivée. Enfin, 59,6 % ont moins de 11 années de scolarité (38,5 % détiennent de 7 à 11 années de scolarité et 21,1 % en possèdent moins de 7. Toutefois, 11,9 % affichent une scolarité équivalente à 14 années.